

LA REF

200

JUIN 2018

NUMÉRO 2000-2018



Le Generali Open de France se prépare	6
Nouveaux Brevets Fédéraux d'Encadrement	20
Le staff fédéral en repérage à Tryon	22

■ Colis de rentrée



Comme l'an dernier, le colis de rentrée n'est plus envoyé automatiquement. Les clubs qui en ont l'utilité peuvent le commander en un clic. Pensez à en faire la demande ! Une fenêtre pop-up s'affiche lors de votre connexion à **FFE Club SIF**. Le colis est conçu pour s'adapter au mieux aux besoins des clubs.

■ Generali Open de France



Le Generali Open de France se tiendra cette année du 7 au 15 juillet pour la session poney. Clôture des engagements le 11 juin à minuit. La session clubs se tiendra du 21 au 29 juillet. Clôture des engagements le 25 juin à minuit. Retrouvez le règlement, la foire aux questions et tous les renseignements sur gof.ffe.com.

■ Jouez la carte nature



Le *Guide Fédéral Pleine Nature Galops® 1 à 4* est l'outil idéal pour inviter vos cavaliers à pratiquer l'équitation en extérieur en préparant leurs Galops® de Pleine Nature. A suivre courant juin le *Cahier de Cavalier Nature* idéal pour animer un stage Pleine Nature. Voir **Ref 199 p 28**.

■ La lettre Ressources



Grâce à votre adhésion FFE, vous recevez chaque mois *La Lettre Ressources* avec des actualités juridiques utiles pour la gestion quotidienne de votre club. Consultez l'actualité juridique et fiscale qui vous concerne. Identifiez-vous pour accéder à l'espace Ressources en ligne sur ffe.com/ressources. Pensez à tenir votre mail à jour sur votre fiche club et votre licence.

■ Journée du Cheval



Comme l'année dernière, vous pouvez choisir la ou les dates qui vous conviennent le mieux pour votre *Journée du Cheval*. Les 3 dimanches du milieu du mois, le 9, le 16 et le 23 ont été retenus pour la promotion. Les supports de communication ne seront pas datés. Référez dès maintenant vos événements sur journeeducheval.ffe.com.

■ MediatekClub



La *MediatekClub* réunit les documents pédagogiques et promotionnels réservés aux équipes des clubs, dirigeants, animateurs et enseignants identifiés. Retrouvez de nombreux supports (baptêmes, visuels, quizz) pour fidéliser vos cavaliers et promouvoir vos activités pendant les vacances et tout au long de l'année.

SOMMAIRE

Vie équestre

L'édito	5
Duo Day à La Villette	5
200 numéros de Ref	13
On en parle au club-house	27

Clubs

LeMemoClub	2
Generali Open de France	6
Poney-club éphémère	8
Jeu : le tour du monde à poney	10
Réseaux sociaux : la force des images	11
Le GHN vous invite à l'Open	17
Le son de votre spectacle	18

Formation

Objectif Galop®	7
BFE Guide de Tourisme Equestre	20
BFE Initiation Poney Cheval	21

Tourisme

Objectif développement	4
Semaine Européenne du Développement Durable	12
Tutoriels vidéo thématiques	12

Sport

Objectif Tryon	22
Style & Equitation	23

Références

Carnet d'adresses	5
Redevances SACEM et SPRE	19
Avis de concession Saint-Maur-des-Fossés	24
Mise en place du RGPD	26



©FFE/SA

8



©FFE/PSV

11



©FFE/PSV

21

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Equestre 41 600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE : FFE/EB ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Commission spectacle / Jean-Louis Legoux, FFE Club, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN / Laurent Gallice, Claude Lanchais, Bernard Muret, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN, LS Real Del Sarthe ■ ABONNEMENT : 1 an : 50 € - 1 an adhérent : 25 € - Chèque à l'ordre de FFE ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE / Jennifer Le Ny ■ IMPRESSION : Imprimerie de Champagne - Z.I. Les Franchises - 52200 Langres ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 8036 ■ ISSN : 2115-4686 ■ DIFFUSION : 4 700 exemplaires ■ DIFFUSION NUMERIQUE : 28 000 exemplaires ■ DEPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : Envoyez votre mail, vos coordonnées postales et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque ■ PIECE JOINTE : Dépliant Equip'Horse.

OBJECTIF DÉVELOPPEMENT

LE CNTE DE LA FFE A MOBILISÉ SES RELAIS RÉGIONAUX, REVU SES CONVENTIONS NATIONALES ET PARTICIPÉ AUX JOURNÉES ITINÉRANCES OTF POUR PROMOUVOIR LE TOURISME ÉQUESTRE.



Séminaire

Les Correspondants régionaux Infrastructures désignés par les CRTE et les permanents de CRE-CRTE en charge de ces dossiers ont été réunis le 22 mai.

Personnes ressources sur le territoire, elles ont pour mission de contribuer à la mise en œuvre du projet fédéral de développement des infrastructures, indispensables à la pratique du tourisme équestre. Feuille de route des Comités et des Correspondants Infrastructures, ce projet fédéral est le document de présentation à destination des interlocuteurs, notamment les collectivités territoriales.

Christian Boyer, en charge du groupe de travail Infrastructures pour le CNTE, accompagné des permanents FFE Tourisme, a présenté les actions en cours au niveau national: développement des supports aux manifestations régionales - GRTE, DUME, licence verte - valorisation des itinéraires via le balisage, plate-forme GeoCheval.com notamment.

Les échanges ont porté sur les projets

menés dans les territoires et les outils et ressources FFE-CNTE pour le développement des infrastructures.

Conventions nationales

Pour développer une collaboration entre les instances nationales et encourager leur déclinaison entre Comités, la FFE-CNTE a conclu des conventions bilatérales avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, FFRP, celle de Cyclotourisme, devenue FFEVélo, et l'Office National des Forêts.

Une rencontre avec l'ONF en mai a permis d'échanger sur les partenariats mis en place en région et départements, ainsi que les besoins d'accompagnement.

Dans le cadre du renouvellement de la convention FFE-CNTE / ONF, qui a pour objet de favoriser l'accès aux massifs forestiers nationaux dans de bonnes conditions par les cavaliers, des amendements seront apportés pour faciliter la collaboration entre les CRTE-CDTE et les agences ONF, notamment lors d'organisation de manifestations en forêt domaniale.

Journée Itinérances OTF

La FFE-CNTE participait le 16 mai à la journée technique Itinérances organisée par la fédération nationale des Offices de Tourisme de France. Aux côtés de la FFRP, de l'IGN, de France Vélo Tourisme, des Voies Navigables de France et de la Direction Générale des Entreprises, l'objectif était de mobiliser les offices de tourisme sur le rôle



qu'ils peuvent jouer dans le développement et la promotion des itinérances.

Le matin, la table ronde dédiée aux enjeux, acteurs et clientèles de l'itinérance, a illustré la façon dont les offices de tourisme peuvent devenir acteurs dans le développement des pratiques de l'itinérance, en lien avec les acteurs publics et privés.

La FFE-CNTE a mis en avant les missions des CRTE et CDTE pour développer, en lien avec les collectivités, les infrastructures, animations, projets et manifestations de tourisme équestre. Elle a présenté les produits et services proposés comme annuaire *Cheval Nature*, plate-forme Achevalenfrance.com, site GeoCheval.com, etc.

La 2^e partie de la journée était consacrée aux Rencontréclairs. Les offices de tourisme rencontraient les institutions ayant animé la table ronde, échangeant outils et contacts opérationnels pour lancer une réflexion ou continuer à développer une stratégie d'itinérance sur leurs territoires.

Lors de ces Rencontréclairs, la FFE a mis en avant les ressources méthodologiques disponibles et l'accompagnement qu'elle peut proposer, ainsi que ses CRTE et CDTE, pour le développement de projets d'équitation de pleine nature.



Offices de
Tourisme
de France

NUMÉRO 200

Depuis sa création en septembre 2000, La Ref a fait sa révolution numérique et vous la découvrez en avant-première chaque mois dans votre boîte mail. Avec l'arrêt ou la diminution des pages réglementaires et des actualités qu'on trouve en ligne en temps réel, elle a gagné de la place et de l'énergie pour davantage développer les sujets économiques, pédagogiques et promotionnels.

Après le dossier spécial 100 qui montrait la mise en place de la FFE que nous connaissons aujourd'hui, le dossier spécial 200 fait un gros plan sur les ressources que La Ref offre grâce à ses séries thématiques.

Bonne lecture de cette sélection orientée boîte à idées.

Danielle Lambert
Rédactrice en chef



FFEB

DUO DAY À LA VILLETTE

Double duo

DuoDay est une initiative européenne qui permet à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier en binôme pendant une journée. Lors du DuoDay du 26 avril, Xuan Lecomte, dirigeante du CE de La Villette a fait partager son métier d'enseignante à Camille Jaguelin, enseignant en formation, cavalier handisport et membre de l'équipe de France de para-dressage tandis que Mathias Hebert, CTS équitation, passait la journée en binôme avec Amélie Tsaag Valren, auteure et journaliste en situation de handicap.

A cette occasion, Serge Lecomte a accueilli Stéphane Traver, mi-

nistre de l'Agriculture, Martine Leguille-Balloy, présidente du groupe d'études cheval à l'Assemblée nationale, François Dagnaud, maire du 19^e, et Marie Villette, directrice générale du Parc de la Villette.

Equi-handi

Ils ont assisté à une séance equi-handi et Carole Yvon Galloux, cadre de santé, chargée de mission Cheval et diversité à la FFE, leur a détaillé les actions fédérales pour contribuer à soutenir l'effort des clubs qui font bénéficier quelques 150 000 cavaliers en situation de handicap des bienfaits du contact avec les poneys et les chevaux.

Pour Charlotte Ract, psychomo-



tricienne au sein de l'IME Alternance: « La séance d'équitation est régulièrement au centre des conversations de nos patients. Les bénéfices sont réels et tangibles. »
« Il serait vraiment souhaitable, ajoute Amélie Tsaag Valren, d'arriver à faire entrer l'équitation parmi les activités aux bénéfices reconnus dans la prise en charge de l'autisme. »

Voir la vidéo sur [Cheval TV](#).

De gauche à droite : Serge Lecomte, Martine Leguille Balloy, Stéphane Traver, François Dagnaud, Marie Villette, Camille Jaguelin, et Xuan Lecomte avec de jeunes cavaliers.

Carnet d'adresses FFE

■ CENTRE DE CONTACT

Téléphone 02 54 94 46 00 de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jours ouvrables. Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette.

Mail questions@ffe.com

Fax 02 54 94 46 30

■ MAILS SERVICES FFE

FFE Affaires générales :
direction@ffe.com

FFE Club : club@ffe.com

FFE Communication :
communication@ffe.com

FFE Compétition :
competition@ffe.com

FFE Comptabilité :
comptabilite@ffe.com

FFE Formation :
formation@ffe.com

FFE Parc : parc@ffe.com

FFE Publications :
publications@ffe.com

FFE Qualité : qualite@ffe.com

FFE Ressources :

ressources@ffe.com

FFE Tourisme : tourisme@ffe.com

■ FFE EN LIGNE

Site internet FFE : www.ffe.com

Site mobile FFE Club SIF :

mobi.ffe.com

Site mobile FFEcompét : mffecompet.ffe.com

ffe.com

Twitter officiel :

[FFE@FFEequitation](https://twitter.com/FFEequitation)

Page officielle FFE Facebook :

www.facebook.com/FFEofficiel

Page Parc Equestre Facebook :

www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal

Page Grand National Facebook :

www.facebook.com/GrandNationalFFE

■ COURRIERS FFE

Tous les courriers sont à adresser à :

FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE

Passeports FEI à adresser à :

FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS

Site de Boulogne :

FFE 81 av. Edouard Vaillant

92517 BOULOGNE CEDEX

GENERALI OPEN DE FRANCE



LA REF 199 VOUS A INVITÉ AUX ANIMATIONS ORGANISÉES EN MARGE DES ÉPREUVES ET A DÉTAILLÉ L'ESSENTIEL DE CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR RÉUSSIR QUALIFICATIONS ET ENGAGEMENTS. GROS PLAN CE MOIS-CI SUR LE STAND FFE ET LES INFORMATIONS PRATIQUES POUR BIEN VIVRE SES CHAMPIONNATS.



Arrivée

Le Parc compte pendant les championnats 4 entrées. Les entrées N°3 Rouge et N°5 Verte et Rose sont accessibles par la RD 35, axe Lamotte-Beuvron / Chaumont-sur-Tharonne, direction Center Parcs.

L'entrée N°14 Bleue est accessible par la RD 923, axe Blois / Lamotte-Beuvron, 2 km après la sortie 3 de l'autoroute A71 en direction de Lamotte Beuvron.

Prévoir un point rencontre précis pour vos cavaliers et familles, couleur et N° de box par exemple. Ne pas compter uniquement sur le téléphone qui peut saturer.

Information

Le site, les alertes mail, les réseaux sociaux mettent les informations à la disposition de tous. Pendant les championnats, consultez les affichages sur place et sur le site. Accédez à tout à partir du site gof.ffe.com. Vous y trouverez le lien vers la page **Facebook**, le bouton **Actualités** pour vous abonner aux alertes mails, les horaires, les informations boxes, etc. Un communiqué de presse type dans la **MediatekClub** vous permet d'informer vos médias.

Stand FFE

Le stand FFE est au service des participants. Des ordinateurs sont à dis-

position pour une pause connexion. Le service presse des clubs permet de réaliser et diffuser des communiqués destinés à vos médias régionaux. C'est le lieu où poser vos questions FFE. Vous pouvez contacter directement par mail les services en lien avec vos interrogations juridiques, labels, formation, Cheval et diversité, etc. pour un rendez-vous sur le stand ou aux bureaux de la Colonie.

Partenaires

Partenaire titre de l'événement, Generali est présent sur son stand à proximité du stand FFE pour vous présenter tous ses produits d'assurance et répondre à vos questions concernant les assurances, qu'elles concernent la licence, le club ou la vie quotidienne.

L'Office de Tourisme de Lamotte-Beuvron tiendra une permanence sur le stand FFE. Il mettra à disposition les dépliants promotionnels et répondra à vos questions pour organiser vos sorties hors championnats.

Voir aussi les informations sur le stand GHN page 17.

Spécial coach

Le bracelet coach qui vous est remis à votre arrivée dans votre pack chef d'équipe vous donne accès au café coach chaque matin sur le stand

FFE, un point de départ convivial propice à l'échange avec les permanents FFE et les collègues. De plus, c'est un coupe-file pour éviter d'attendre à la restauration.

Photo Box

Nouveau cette année, le Photo Box près du stand FFE. C'est un espace photo en libre-service. Aux couleurs du Generali Open de France, il vous permettra, seul ou en groupe, de faire la photo de votre choix pour témoigner de votre participation à l'événement sur les réseaux sociaux.

De plus, vous avez à votre disposition les photographes officiels des championnats, Maindru et PSV, et le studio de Maindru photos pour une séance de pose.

Cheval TV

Cheval TV sera mobilisée pour le Generali Open de France. Plusieurs points avec grands écrans assureront la diffusion en direct. CSO, Hunter et CCE seront filmés. Dans les autres disciplines, la vidéo sera faite uniquement sur demande. Pensez à prendre rendez-vous sur le stand PSV.

Règlement

L'anticipation est le meilleur moyen d'éviter les problèmes. Tout est dans le règlement, celui des compétitions



@FFEequitation



FFE - Fédération Française d'équitation



Fédération Française d'équitation



@FFEequitation

et celui du championnat. C'est le premier document à consulter en cas de difficulté. Sans réponse ou en cas de doute, s'adresser au jury ou au commissariat général avant le début des épreuves. Bien penser que les problèmes se règlent mieux en restant calme, patient et courtois.

Bien-être animal

Etre exemplaire commence par respecter son cheval et veiller à son bien-être, le soigner, veiller à son abreuvement et à sa nourriture. Le respecter, même en cas de contre-performance... Ne l'attacher qu'à des emplacements adéquats. Et naturellement, utiliser les allées cavalières en faisant attention aux piétons et en écoutant les consignes de son coach.

Respect

L'ambiance des championnats est l'affaire de tous. Il appartient à

chaque chef d'équipe de contrôler ses troupes. Le fair-play est la règle. Chacun doit respecter les autres concurrents, les officiels et les bénévoles. Surveiller les enfants. Veiller à inciter parents et enfants à se comporter de manière respectueuse des personnes, des matériels et des règles. Eviter les comportements à risques, le tapage nocturne, l'abandon de déchets hors poubelles...

Tenue et circulation

Les tenues aux couleurs du club sont les bienvenues. Conseiller à ses cavaliers d'éviter les tenues négligées. Prévoir pour soi-même une tenue correcte afin que la photo sur le podium soit valorisante.

En voiture, à vélo, à cheval, à pied, circuler à droite. Piétons et chevaux sont prioritaires. En vélo et en voiture, soyez attentifs.

Confier le chien, plutôt que de l'amener. S'il est là, ne pas le laisser dans la voiture et le tenir en laisse.

Boxes

Les boxes loués au Parc sont livrés pillés le premier jour de location. Un approvisionnement payant est à la disposition pour le foin, la paille, les granulés ou les copeaux. Les boxes sont disponibles à partir de la veille des championnats, le vendredi à 14h jusqu'au lendemain de leur fin, le lundi à 12h. En cas d'arrivée le jeudi, supplément de 25€ par box. Les annulations de boxes ou de parcelles se font via le site.

Confirmation

Les courriers de confirmation incluant, le(s) numéro(s) de box(es) attribués(s), le nombre de parcelle(s), et de raccordement(s) électrique(s), ainsi que le(s) laissez-passer correspondant(s) sont adressés aux concurrents dans les deux semaines suivant la clôture des engagements.

Pour tous renseignements, merci de contacter le commissariat général au 02 54 95 65 00.



Check-liste

A emporter :

- Licences et cartes d'identité
- Papiers des chevaux
- Enveloppe avec badges et numéros de boxes
- Seaux, fourches, brouette
- Vélos avec antivol
- Laisse pour le chien

OBJECTIF GALOP®

LA SAISON EST PROPICE AUX STAGES GALOPS®. NOUVEAUTÉS .

Mail

Désormais, dès que son Galop® est validé, chaque cavalier reçoit un mail de confirmation, de félicitations et d'incitation à poursuivre vers le Galop® suivant. Pensez à enregistrer les résultats dès la fin de la session pour que vos cavaliers aient le plaisir de recevoir leur mail personnel au plus vite.

Préparer ses Galops®

Les 28 films *Objectif Galop®*, 7 par niveau de Galop® de 1 à 4, sont en ligne sur **FFE TV**. Support idéal



pour les stages Galops®, ils permettent de visualiser les bonnes pratiques.

Des QCM sont en ligne pour réviser ses Galops®. Le cavalier y accède en s'identifiant via sa Page Cavalier FFE.

Code examinateur

Nous vous rappelons que pour valider les diplômes de cavalier, l'enseignant doit être titulaire d'un code examinateur actif. Les droits de validation spécifiques sont attribués en fonction du diplôme de l'enseignant. **Première demande :** pour obtenir un code examinateur, il suffit d'envoyer le formulaire de demande téléchargeable dans l'espace enseignant de www.ffe.com accompagné d'une photocopie du diplôme. **Validité :** le code examinateur reste actif à deux conditions, être titulaire d'une licence en cours de validité et avoir validé au moins un diplôme de cavalier dans l'année.

Nouveau

Le récent *Guide Fédéral Pleine Nature Galops® 1 à 4* est complété par un *Cahier de Cavalier Nature* spécialement dédié aux stages nature à objectif découverte ou Galops®. A commander à la **Boutique FFE**.

PONEY-CLUB ÉPHÉMÈRE

INSTALLÉ SUR LES LIEUX DE PASSAGE DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS, LE PONEY-CLUB ÉPHÉMÈRE EST UN MOYEN D'ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC ET D'EFFACER LE FREIN DU PAS À FRANCHIR POUR VENIR AU PONEY-CLUB. GROS PLAN.

LE PONEY-CLUB ÉPHÉMÈRE UNE DES SOLUTIONS LES PLUS EFFICACES POUR FAVORISER LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX CAVALIERS.



Course de Bumpy

L'événement

Un Poney-club éphémère est une installation à l'extérieur du club qui permet de faire pratiquer aux enfants des activités à poney et / ou autour du poney.

C'est l'espace baptêmes classique que l'on installe dans une foire, un salon, sur une pelouse, une place, un parking... et dans tous les cas sur un lieu de passage d'enfants avec leurs parents. Il permet de faire partager concrètement les atouts éducatifs de nos activités et d'accompagner le processus qui conduira à venir au poney-club pour s'inscrire.



L'objectif

L'objectif principal est la valorisation de l'image du poney auprès du public pour générer des envies d'équitation. Mieux qu'un long discours, le contact avec l'animal et la découverte des premières sensations en selle possèdent un fort potentiel d'attraction. C'est l'occasion de créer un nombre important de premiers contacts dans une perspective pro active de recrutement.

Promotion

Faites connaître votre événement par affichage aux alentours, par un concours, via vos cavaliers, les réseaux sociaux...

L'espace **MediatekClub**, accessible depuis FFE Club SIF regorge de visuels, baptêmes et autres documents promotionnels sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour construire votre propre communication personnalisée.

Le lieu

Le choix du lieu conditionne à lui seul 75 % de la réussite de l'opé-

ration. Hormis la nécessité absolue qu'il se trouve au sein de votre zone de chalandise, les critères de choix déterminants sont la fréquentation et l'accessibilité. Il est préférable de choisir un lieu dégagé où vous serez visible de loin. Un sol en terre ou en herbe ne nécessite pas d'aménagements complémentaires particuliers. Sur des espaces empierrés ou bitumés, le gazon synthétique est une bonne solution tout à fait esthétique.

Prévoyez de laisser de la place de part et d'autre de l'aire de pratique afin que les familles puissent assister aux baptêmes et prendre des photos de leur progéniture.

L'accueil

Un point accueil matérialisé et une personne dédiée sont à prévoir. Il est impératif de s'appuyer sur quelqu'un à l'aise en public, souriant et convaincant qui n'hésitera pas à aller au-devant des enfants et de leurs parents.

Lors de la phase d'accueil, l'enfant s'inscrit. Une fiche type permet de gérer les flux mais également de collecter les coordonnées dans la perspective de futures relances. Lorsque l'enfant s'équipe de son casque et de sa charlotte, il reçoit, aux côtés de ses parents, les explications des dispositifs proposés lors du baptême. C'est une bonne occasion de valoriser l'approche éducative de nos activités, en particulier auprès des parents de jeunes enfants. Un discours rassurant permet de gommer les craintes. C'est également à ce moment qu'il faut expliquer de quel club viennent les poneys et les modalités de pratique qui y sont proposées.

Cadre réglementaire

L'espace **Ressources** de ffe.com vous rappelle les règles à respecter pour l'affichage, pour les autorisations d'installation et pour les assurances. Il est prudent de vérifier auprès de son assureur que la responsabilité civile professionnelle couvre la pratique d'initiation à l'extérieur du club dans les mêmes conditions qu'au club et que les parents tenant les poneys en main sont eux aussi couverts pendant la séance.

Organisé en circuit, le parcours permet de faire repasser les cavaliers par l'aire d'accueil. C'est à ce moment qu'est remis le baptême qui donnera idéalement accès à une séance de découverte organisée cette fois-ci au sein du poney-club.

Format et logistique

Soignez le look et le programme de votre Poney-club éphémère. Allez au-delà du classique tour à poney où l'enfant se contente de parcourir une distance en selle. Proposez plutôt différents ateliers sur la base d'adaptations de pony-games ou de dispositifs équitun qui rendront l'enfant beaucoup plus acteur de sa découverte. Prévoyez votre matériel le plus pimpant. Faites en permanence, quel que soit le sol, la chasse aux crottins tout en veillant à vider régulièrement la poubelle. Le choix du barriérage est également important. De petites barrières en bois blanc avec une décoration de plantes sont du meilleur effet. Souvent prêtées, les barrières Vauban remplissent la mission. C'est un plus de les habiller de bâches explicatives et pédagogiques.

Les animateurs

Les animateurs ont un rôle clé au centre du dispositif. Ce sont eux qui



Photobooth

ont le temps d'échange le plus long avec ces cavaliers débutants et avec leurs parents. Un micro casque et une bonne sonorisation donnent du poids à leurs propos et évitent qu'ils se fatiguent inutilement. Il faut se montrer à l'écoute et très vite cerner son interlocuteur. Les animateurs installent les cavaliers à poney. Ils peuvent inviter un parent à prendre en charge le baptême et proposer de l'aide s'ils sentent la personne en difficulté. Il est important qu'ils accompagnent chaque franchissement de commentaires sur l'un ou l'autre des dispositifs.

La phase la plus importante est celle de la descente. Le moment pour l'animateur de dresser un très bref bilan et d'expliquer les suites possibles proposées au club. Ainsi le travail de recrutement n'a plus qu'à être conclu par la personne en charge de l'accueil qui proposera systématiquement d'inscrire le cavalier au planning des

séances de découverte au club et remettra un document avec le contact du poney-club.

Animations

Le Poney-club éphémère peut proposer des animations diversifiées qui sont aussi des temps de pause pour vos poneys. Pour en optimiser les retombées, il est impératif qu'elles soient sujettes à inscriptions afin de collecter les contacts de futurs prospects. Quelques idées.

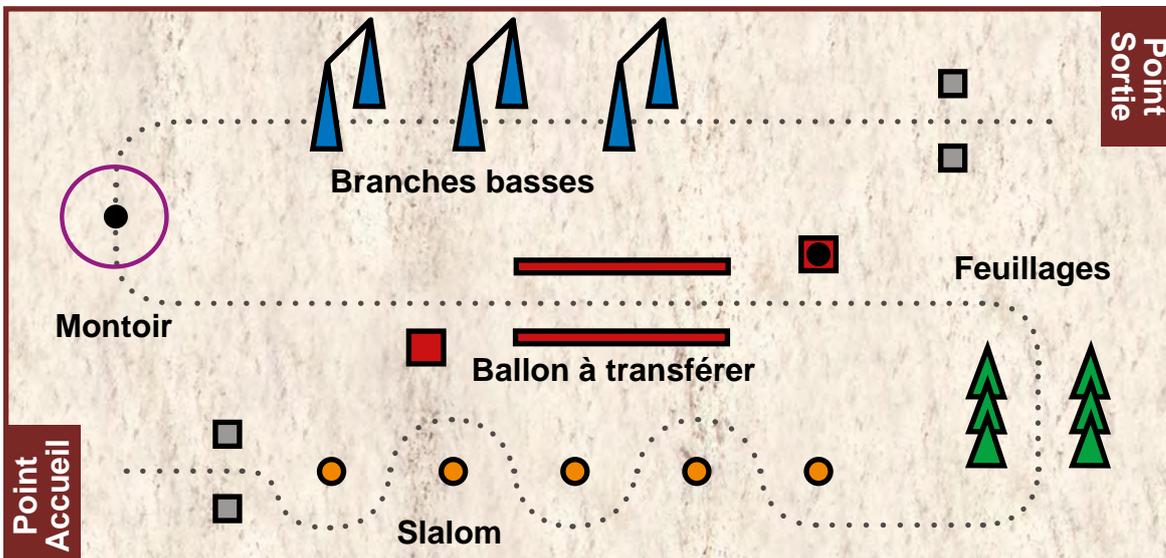
La Course de Bumpy : très simple d'organisation, cette course sur des poneys gonflables nécessite une ligne de départ et une ligne d'arrivée. La présence d'un commentateur ajoute beaucoup à la bonne humeur générale.

Selfie poney : chacun passe faire son selfie avec un poney. Cette activité très prisée trouve encore plus de sens si vous ajoutez un photobooth aux couleurs du club pour dynamiser votre présence sur les réseaux sociaux.

Séance pansage : un espace pansage permet de sensibiliser les plus petits mais également les plus timides qui n'oseront pas monter. Il ne faut pas oublier qu'après l'aspiration nature, le contact avec l'animal est la seconde motivation pour débiter l'activité.

Bien-être animal

Si la présence des poneys en ville est une opportunité, il faut bien penser que le public est particulièrement sensible à la condition animale même s'il ne connaît pas vraiment les besoins des poneys. N'amenez pas un poney présentant une blessure même bénigne. Conservez un espace de repos pour les poneys et veillez à ce qu'ils aient de l'eau propre en permanence. Affichez votre engagement en mettant en évidence la charte du bien-être animal.



Quelques dizaines de m² suffisent pour installer un Poney-Club éphémère

LE TOUR DU MONDE À PONEY

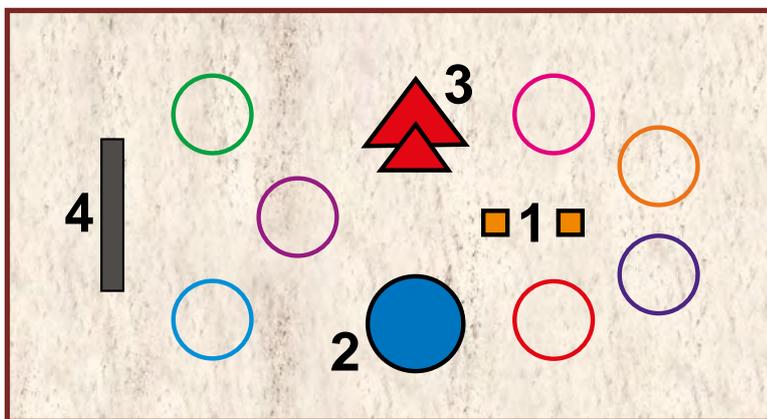
FAITES RÊVER VOS CAVALIERS EN LES FAISANT VOYAGER AUTOUR DU MONDE. CETTE SÉANCE – ADAPTABLE DU NOVICE AU GALOP® 1 - PERMET À CEUX QUI DÉCOUVRENT L'ÉQUITATION DE PARTAGER UN MOMENT PRIVILÉGIÉ AVEC LEURS PARENTS ET DE PRENDRE CONFIANCE EN SELLE. C'EST AUSSI UN JEU DE CONDUITE QUI PERMET DE DIVERTIR ET DE PERFECTIONNER LES ENFANTS DÉJÀ AUTONOMES.



Le jeu

Les règles du jeu sont simples. Les cavaliers partent au signal de l'enseignant pour découvrir les différentes escales de leur grand voyage représentées par des dispositifs installés de part et d'autre de la carrière.

« Vous êtes sur le point de partir en voyage à poney, laissez-vous embarquer pour une aventure extraordinaire dans des contrées lointaines... Franchissez la douane. Faites le tour du Colisée en Italie, de la Tour Eiffel à Paris, des pyramides en Egypte, de la statue de la liberté à New-York, de la Grande Muraille en Chine... Revenez chez vous autant que vous voulez. »



1 : La douane 2 Le Colysée 3 Les pyramides 4 La Grande muraille de Chine
La piste est libre. Les cerceaux de couleur sont les maisons des enfants.

dant la séance. Pour la quitter il doit d'abord faire tamponner son passeport dans un dispositif qui représente la douane. Chaque cavalier peut retourner dans sa « maison » lorsqu'il le souhaite. Pour cela, il prend l'avion en faisant un tour de piste.

être adaptée à vos baptêmes. Pour la **Fête du Poney** en juin ou la **Journée du Cheval** en septembre, proposez aux enfants venus visiter le club d'effectuer leur première approche du poney et de découvrir leurs premières sensations de cavalier en les faisant rêver sur le thème universel du voyage. Cette séance marquera non seulement les enfants, mais aussi leurs accompagnants qui se prendront sans aucun doute au jeu.

Le terrain

Chaque cavalier se voit attribuer un cerceau, qui sera sa « maison » pen-

Adaptation baptême

L'avantage de la séance du Tour du monde à poney est qu'elle peut

Objectifs	Prendre confiance dans ses capacités Conduire sur des courbes large et serrées S'équilibrer en selle Se repérer dans l'espace
Matériel	Des barres, plots, chandeliers, branches basses, cerceaux, etc. pourront matérialiser des monuments du monde connus de tous comme la grande muraille de Chine, la Tour Eiffel ou encore le Colisée. Deux cônes pourront représenter la douane et des balles données aux cavaliers à leur passage, le tampon du douanier.
Avant	On peut faire parcourir l'itinéraire à pied avant de le faire à poney. Si les parents mènent les poneys en main, ils participent à cette reconnaissance.
Pendant la séance	On peut adapter la séance en fonction du niveau : pour les plus petits ou les novices, ce sont les parents qui tiennent le poney. Pour les plus aguerris, on peut faire certains passages du voyage au trot ou au galop. Il est possible de demander aux enfants autonomes de faire d'abord le tour du monde en binôme avec un camarade, puis de partir seuls dans un second temps.

LA FORCE DES IMAGES

TROP DE MOTS TUENT LES MOTS ! SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, PRÉFÉREZ LES BONS VISUELS AUX LONGS DISCOURS.

Pourquoi l'image ?

Aujourd'hui, l'image est le moyen de communication n°1 sur les réseaux sociaux. Notre cerveau pense visuellement et n'a besoin que de 150 millisecondes pour assimiler un symbole et lui associer une signification. Il est donc primordial de privilégier l'image au texte pour attirer l'attention et transmettre un message rapidement à vos abonnés.

De plus, publier un visuel permet d'identifier des personnes ou pages sur Facebook ou d'identifier jusqu'à 10 personnes sur Twitter. A ce titre, qu'elles soient ou non sur l'image importe peu. L'intérêt est de les interpeller pour tenter de capter leur attention et de favoriser les partages.

Quelles images ?

Le premier point est de choisir des images positives au sujet principal très identifiable en petit format. Sélectionner les photos où les cavaliers sont souriants dans une bonne position, où poneys et chevaux sont dans une bonne attitude et où l'arrière-plan est inspirant, ciel bleu ou verdure par exemple.

L'affichage des images diffère sur un ordinateur, une tablette ou un mobile. Les réseaux sociaux étant davantage utilisés sur mobile, les formats carrés sont les plus adaptés car ils s'affichent mieux sur smartphone. C'est d'ailleurs toujours le format des photos de profil. A noter que vous pouvez ajuster le recadrage automatique d'Instagram. Il est important de se rapprocher des formats recommandés.



Formats recommandés en pixels

f	Couv page	851 x 315p
	Couv événement	1 920x1 080p
t	Publication	1 200x630p
	En-tête	1 500x500p
g+	Publication	Largeur 1 024p
	Publication	2 120x1 192p
YouTube	Couverture	2 560x1 440p
in	Couverture	1 584x768p
	Publication	646x220p

Intégrez votre logo

De nombreux logiciels permettent d'intégrer logo et texte dans les photos. Votre logo représente votre structure et permet de vous identifier facilement. L'insérer dans vos images augmente votre visibilité lorsqu'elles circulent sur les réseaux sociaux. Sans logiciel photo complexe et onéreux, vous pouvez utiliser le site canva.com. C'est une plateforme gratuite qui vous propose des modèles adaptés aux formats types de chaque réseau social. Vous pouvez très simplement charger sur le site vos photos, votre logo et y ajouter



un peu de texte pour un rendu dynamique et professionnel.

Vous pouvez aussi créer une page Powerpoint ou Publisher. Utilisez les fonctions Format / corrections pour éclaircir ou contraster l'image et Format / couleur transparente pour enlever le fond blanc de votre logo avec la pipette, etc. Ensuite, faire Enregistrer sous puis choisir Format PNG. Recadrer le visuel sous Paint si besoin.

Libres de droits

N'utilisez que des images libres de droits. Des logiciels permettent aux détenteurs de droits de tracer leurs images sur le web.

La FFE met à votre disposition des photos libres de droits dans la rubrique Images du site *Journée du Cheval* et des visuels réseaux sociaux pour les opérations dans la *MediatekClub*. De nombreuses banques d'images sont disponibles en ligne, gratuites comme Istock, Pexels ou Pixabay ou payantes comme Shutterstock ou Fotolia. Assurez-vous de la qualité et des droits des photos que vous faites ou qui vous sont envoyées.

L'image est votre meilleur outil de promotion sur le web. Soignez-la!

*Louis-Serge Real del Sarte,
Président Fondateur YFLY
et Zoé Glévar, Social Media
Manager de la FFE*

Cession de droite

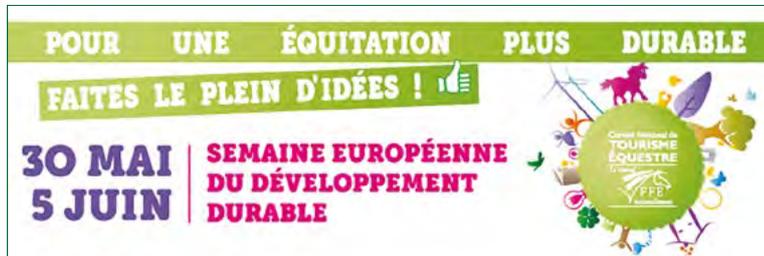
Vous devez toujours avoir les droits des photographes et des personnes photographiées. Allez à la rubrique Activités / Spectacles dans l'espace *Ressources* pour en savoir plus sur les règles à respecter et pour télécharger les formulaires de cession de droits nécessaires. Protection des données personnelles : la conformité des établissements équestres

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA SEDD, ORGANISÉE CHAQUE ANNÉE DU 30 MAI AU 5 JUIN, EST L'OCCASION DE METTRE EN AVANT L'ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE DE VOTRE CLUB POUR LE VALORISER.



©S. Campiff



Fiches pratiques

Vous recherchez des idées d'action pour vous engager dans une démarche de développement durable ?

Appuyez-vous sur les fiches

pratiques éditées par la FFE ! Rendez-vous sur l'espace dédié sur ffe.com/devdurable : une trentaine de fiches pratiques, réparties en 4 catégories - activités pédagogiques, animations, bons gestes et mesures environnementales - vous y sont proposées.

Inscription

Inscrivez ensuite votre activité sur le site du ministère : evenements.developpement-durable.gouv.fr. Vous recevrez gratuitement un kit de communication comprenant affiches et flyers afin de promouvoir vos événements.

Trophée

Participez au Trophée FFE du Développement durable remis lors du Salon du cheval de Paris pour récompenser les meilleures initiatives.

TUTORIELS VIDÉOS THÉMATIQUES

POUR FAIRE DÉCOUVRIR LE TOURISME ÉQUESTRE, FORMER VOS CAVALIERS À L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE OU APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DE VOS ÉLÈVES EN FORMATION, APPUYEZ-VOUS SUR LA VIDÉOTHÈQUE FFE !



Support pédagogique

Une série de tutoriels vidéo sur les sujets techniques du tourisme équestre vous permet de disposer d'un support pédagogique à destination de vos cavaliers, en particulier ceux qui préparent un Galop® de Pleine Nature, un Brevet de Randonneur ou un Certificat de connaissances. Choisissez le Tourisme sur **FFE TV** pour les visionner en ligne.

Vos élèves en formation ATE ou AAE apprécieront également ce support

vidéo, complémentaire aux enseignements dispensés au sein de votre structure.

Thèmes

De format court et présentant des conseils d'experts dans leur domaine, les vidéos thématiques sont un excellent moyen de promouvoir le tourisme équestre et le champ de compétences des aspirants cavaliers randonneurs.

7 films sont actuellement dispo-

nibles : Préparer une randonnée, Topographie, Bourrellerie de secours, Maréchalerie de secours, Secourisme équin, Soins aux chevaux et Matelotage.

S'y ajoute un tutoriel expliquant les fonctionnalités de GeoCheval, la plate-forme valorisant les itinéraires équestres.

Vidéotheque

Les vidéos thématiques du tourisme équestre sont à retrouver sur l'espace Tourisme du site de la Fédération Française d'Equitation ffe.com/tourisme ou directement sur FFE TV, Playlist Tourisme équestre.

Trois vidéos, actuellement en tournage, viendront bientôt enrichir la vidéotheque : Attelage, Bâtage et Topographie partie 2 !



SPECIAL REF 200

REVISITER LES REF, C'EST FAIRE DÉFILER L'ÉVOLUTION DU CŒUR DES CENTRES D'INTÉRÊT DE LA FÉDÉRATION DEPUIS 2000, SES GROS PLANS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉQUITATION AVEC UN GRAND H, SES RASSEMBLEMENTS POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE EN CONGRÈS, SÉMINAIRES OU ASSISES... AVEC UN NOUVEL AXE MAJEUR, LA TRANSITION NUMÉRIQUE.

Numéros I à 100

Le Numéro 100 de décembre 2008 feuillettait pour vous les 100 premiers numéros. Ils sont le reflet de la mise en place de la nouvelle FFE issue de la réunion des 3 délégations, poney, cheval, tourisme en 2000 sur le projet d'une fédération « simple, utile et unie. » *La Ref* consacrait beaucoup d'espace à l'explication des procédures : mise en place du nouveau règlement unique pour les compétitions Club, Amateur et Pro, des procédures en ligne pour déclarer ses concours, DUC, ou ses sessions d'examen, DUSE, codes examinateurs, etc. Elle s'attachait à mettre toutes les informations fédérales à la disposition de tous, alors que l'actualité en ligne était moins développée.

Numéros 101 à 200

Ce dossier feuillette les numéros 101 à 200 qui mettent l'accent sur les initiatives fédérales dans tous les domaines. Actions de développement comme *Equitation pour tous*, *Poney Ecole*, *AchevalenFrance.com*, *Geocheval*, *Cheval et diversité*. Actions pour le haut niveau comme les circuits d'excellence, l'équipe de France JO-JEM, les Assises de la Compétition. Actions de formation comme la rénovation des Galops® et la mise en œuvre des BFE. Ils montrent la transition numérique avec la création des sites web des clubs, l'émergence des réseaux sociaux, la création de la MediatekClub, le SIG, Suric@te, Achevalen-France, Geocheval...

Chronologie

Septembre 2000 : sortie du Numéro 1 de *La Ref* qui décrit toutes les opérations fédérales. La formule bichro avec le logo pleine page durera 2 ans.

Septembre 2002 : la couverture adopte le visuel de la licence pour 3 années avec changement de couleur à chaque rentrée.

Octobre 2003 : la **Ref 38** est mise en ligne en pdf. Toutes les Ref sont en ligne depuis cette date.

Septembre 2005 : la **Ref 61** adopte une charte plus magazine avec couverture différente tous les mois.

Septembre 2010 : la **Ref 120** change de maquette avec titre vertical à gauche.

Novembre 2011 : la **Ref 130** devient consultable en flipbook sur ffe.com, Google play et e-book.

Août 2016 : la **Ref 181** adopte la charte de la maquette actuelle

Septembre 2017 : la **Ref 193** est la première à être uniquement numérique.

Vie fédérale

Après la plupart des congrès, séminaires, assises et rencontres, *La Ref* résume l'essentiel en renvoyant à l'intégralité des interventions le plus souvent disponibles dans les actes en ligne.

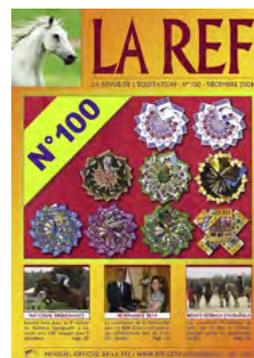
- Journées de développement FFE GHN CQF **Ref 104** pp 28-31
- Congrès FFE Spectacles à Avignon 2008 à 2017 regroupés en pages **Spectacles**.
- Congrès FFE 2012 des clubs à Saumur **Ref 138** pp 22-31
- Fédératives nationales 2013 à Montluçon **Ref 152** pp 5 à 25, 2014 et à Bordeaux **Ref 164** pp 5-11.
- Séminaire formateurs AAE ATE 2017 **Ref 189** pp 6-9
- Rencontres du tourisme équestre 2017 à Nîmes **Ref 195** pp 12-14
- Congrès FFE Poney 2018 à Avignon **Ref 196** pp 8-11
- Assises Cheval et différences 2017 à Lamotte **Ref 188** pp 6-9

Histoire et références

La Ref explique l'équitation en France et son histoire.

- L'équitation en France **Ref 159** Cahier 2
- Spécial Parc **Ref 106** Cahier 2
- L'équitation en péril **Ref 150** Cahier 2
- Les 50 ans du Tourisme Equestre **Ref 151** p 10 & **Ref 170** p 12
- Les 40 ans des Amis du Cadre Noir **Ref 173** p 5
- Les 30 ans de la FFE formule actuelle **Ref 197** pp 6-9
- Le 30e anniversaire des championnats de France Poney **Ref 34** p 14
- La création de l'EEF **Ref 114** p 11

Rappelons que la FFE prépare un livre sur les 100 ans de la création de la Fédération en 1921 et fait appel à vos archives.



ffe.com/club/La-REF/Ref-100



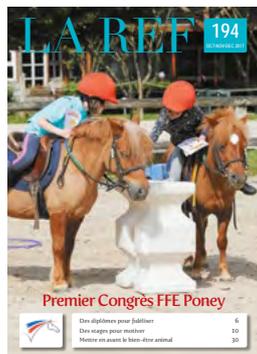
ffe.com/club/La-REF/Ref-100



ffe.com/club/La-REF/Ref-181

VOS SÉRIES CLUB

AU FIL DES ANNÉES, LA REF VOUS A PROPOSÉ DES SÉRIES SUR DES THÈMES SPÉCIFIQUES, PARFOIS PLUSIEURS MOIS À LA SUITE, PARFOIS DE MANIÈRE INTERMITTENTE. VOS PRINCIPALES SÉRIES REF POUR LE CLUB.



ffe.com/club/La-REF/Ref-194



ffe.com/club/La-REF/Ref-165



ffe.com/club/La-REF/Ref-199



ffe.com/club/La-REF/Ref-174

Série initiation à poney

Le Comité Poney pilote une rubrique mensuelle qui propose, depuis juillet 2017, des idées clés en main pour les enfants à poney.

- Réussir le premier contact **Ref 191** p 9
 - Stages vacances **Ref 194** p 10
 - Découvrir le lasergame à poney **Ref 195** p 16
 - Fêtes thématiques au poney-club **Ref 196** p 14
 - Balade en famille **Ref 198** p 11
 - Créer l'esprit club qui est l'âme du club **Ref 199** pp 10-11
- Cette série se poursuivra la saison prochaine.

On peut y ajouter :

- Présentation du livre *Equitation à l'école* **Ref 109** pp 20-21
- Opérations spéciales enfants **Ref 184** p 13

Série randonnée

Dans l'idée de permettre à chacun de proposer promenades et randonnées, une série de 6 sujets a été réalisée avec Thierry Maurouard, à partir de mars 2015.

Les thèmes :

- Habituer chevaux et cavaliers **Ref 165** p 13.
- Organiser une sortie délocalisée **Ref 166** p 10.
- Organiser un stage d'initiation à la randonnée **Ref 167** p 11.
- Organiser un stage Permis Cheval **Ref 168** p 9
- Créer des itinéraires autour du club **Ref 169** p 12
- Participer à une randonnée régionale **Ref 178** p 33.

On peut y ajouter :

- 3 jeux pour ateliers nature à pied **Ref 105** pp 32-33
- Randonnée poneys des Pays de la Loire **Ref 183** p 10
- Idées de rallyes **Ref 199** p 28.

Série Spectacles

La commission spectacles propose depuis avril 2018 une série d'articles pour créer un spectacle et / ou lancer l'activité spectacle dans son club.

- Spectacle Complicité enfant poney **Ref 198** p 12
- Concevoir et réaliser les costumes **REF 198** p 13
- Mettre son club en scène **Ref 199** p 12
- L'art d'entrer et de sortir **Ref 199** p 13

- Le son de votre spectacle **Ref 200** p 18
- Droits SACEM et SPRE **Ref 200** p 19

A suivre en fin d'année :

- Proposer un forfait spectacles
- 5 idées simples pour mon premier spectacle à plusieurs tableaux
- Faire l'inventaire des ressources spectacle à sa disposition
- Le spectacle au service des apprentissages équestres
- Concevoir son numéro au service du message

On peut aussi y ajouter :

- Créer un spectacle équestre dans son club **Ref 110** p 23
- BFE Spectacle équestre Club **Ref 144** p 17
- Lancer l'activité spectacles dans son club et sa région **Ref 153** p12
- Encadrer l'activité spectacles **Ref 187** p 11
- Encadrer les rencontres spectacles **Ref 188** p 33

Pour tout savoir, consulter la page **Spectacles** de ffe.com.

Série page du coach

Réalisée avec Georges Doublier, la page du coach, lancée en octobre 2015, explique comment organiser la saison de son écurie de compétition Club et Poney et comment préparer ses cavaliers aux championnats de France.

- Mobiliser ses ressources au service de son projet sportif **Ref 171** p13
- Construire son groupe compétition **Ref 172** p14
- Organiser sa saison de concours **Ref 173** p22
- Préparer son déplacement à Lamotte **Ref 174** p8
- Encadrer les sorties en concours : confiance et sérénité **Ref 175** p15
- Bien communiquer **Ref 176** p18
- Vérifier, anticiper **Ref 177** p12
- Bien gérer le dernier mois **Ref 177** p13
- Médiatiser ses championnats **Ref 178** p16

S'y ajoutent des articles sur :

- La préparation psychologique du cavalier **Ref 104** pp 34-35
- La stratégie visuelle des cavaliers de CSO **Ref 127** p 20
- La mise en selle analytique **Ref 140** p 16
- La mise en selle analytique obstacles **Ref 144** p 14
- L'entretien physique du cavalier **Ref 196** p 27
- Le projet compétition pour le club **Ref 194** pp 30-21

Série réseaux sociaux



© FFE/PSV

La rubrique réseaux sociaux a été initiée en mai 2017, suite au recrutement de Zoé Glevar en tant que community manager des réseaux sociaux FFE, avec les contributions de Louis-Serge Real Del Sarte, président fondateur d'YLFLY. Elle a vocation à se poursuivre.

- Prendre le virage digital **Ref 189** p 12
- Stratégie digitale au top! **Ref 190** p 6
- La vitrine des réseaux sociaux **Ref 191** p 6
- Lutter contre le bad buzz **Ref 193** p 15
- Partager sur les réseaux sociaux **Ref 194** p 22
- Les différents sports sur les réseaux sociaux **Ref 195** p 17
- Votre compte Instagram **Ref 196** p 16
- Stratégie Facebook **Ref 197** p 20
- Les liens croisés pour augmenter la visibilité **Ref 198** p 8
- Prenez le virage vidéo **Ref 199** p 14
- La force des images **Ref 200** p 11

Par ailleurs, la série d'articles expliquant comment créer son site web club gratuit en ffe.com a été regroupée dans le site developpement.ffe.com. Ce **Didacticiel** des sites web clubs en explique toutes les fonctionnalités.

- A noter aussi l'article sur la mise à jour de son site web :
- Optimiser son site web **Ref 195** p 20

Catalogue vidéos FFE

La **Ref 193** comportait, pages 25 à 33, un Catalogue des principales vidéos utiles au club classées par ordre alphabétique de discipline accessibles par simple clic sur le visuel.

Série Carnets de chantier

Dans le cadre du partenariat avec Point P, des carnets de chantier ont permis de développer des sujets techniques de travaux.

- Béton prêt à l'emploi **Ref 98** p 35
- Installer un récupérateur d'eau de pluie **Ref 105** pp 18-19
- Construire dans la durée **Ref 107** p 31
- Construire une fumière **Ref 110** pp 24-25
- Economiser les énergies renouvelables **Ref 115** p 18
- Valorisation de la chaleur souterraine **Ref 116** p 18
- Toiture végétalisée **Ref 117** p 34
- Projet de construction d'une écurie **Ref 125** p 36, **Ref 126** p 32 & **Ref 127** p 14

On peut y ajouter :

- Ecuries actives **Ref 187** p 15
- Ecuries Paddock paradis **Ref 199** p 24

Série club du mois

26 clubs ont été clubs du mois. La série reprend la saison prochaine à la suite des visites de clubs par les techniciennes fédérales. La préférence va aux clubs présentant des initiatives susceptibles d'être mutualisées. De plus, une série de sujets vidéo a été lancée sur **Cheval TV** sous le nom **Le Mag des Clubs**.

Les clubs en ordre alphabétique :

- CE de la Fenièrre **Ref 140** p12
- CE de la Martelière **Ref 146** p8
- CE de la Scie **Ref 133** p6
- CE du Grand Poitiers **Ref 166** p14
- CE Haras du Parc **Ref 151** p18
- CH du Domaine de Combelles **Ref 125** p20
- Ecurie Achemi Boukhateb **Ref 124** p9
- Ecurie de la Vayrie **Ref 130** p26
- Ecuries d'Ambillou **Ref 153** p8
- Ecuries de Barisis aux Bois **Ref 145** p6
- Ecuries de Soule **Ref 127** p16
- Ecuries du Clos **Ref 126** p16
- Ecuries du Maître **Ref 144** p8
- Ecuries du Paradis **Ref 154** p10
- EE Claude Guilbaud **Ref 141** p10
- EE des plaines de Mazerolles et de la Fleuriaye **Ref 155** p14
- Equ'Crin d'Olima **Ref 128** p26
- FE de Bois-Guilbert **Ref 168** p12
- Fénicat Equitation **Ref 178** p22
- Haras des Brulys **Ref 148** p12
- La Maison du Cheval **Ref 165** p14
- Le Moulin de Parade **Ref 150** p16
- Le Petit Far West **Ref 149** p14
- PC de Sainte Colombe **Ref 142** p10
- PC de Sardieu **Ref 143** p12
- Trois Rivières Equitation **Ref 132** p16



ffe.com/club/La-REF/Ref-123



ffe.com/club/La-REF/Ref-134



ffe.com/club/La-REF/Ref-106



ffe.com/club/La-REF/Ref-124



ffe.com/club/La-REF/Ref-193

SUJETS DÉCOUVERTE

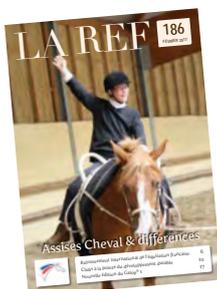
LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS ET LES ACTIVITÉS QUE LA FFE VEUT PROMOUVOIR FONT L'OBJET DE SUJETS DESTINÉS À FAIRE DÉCOUVRIR NOUVEAUX OUTILS DE FORMATION ET NOUVELLES PRATIQUES. S'Y AJOUTENT DES SUJETS QUI FONT PARCOURIR LE VASTE MONDE.



ffe.com/club/La-REF/Ref-160



ffe.com/club/La-REF/Ref-183



ffe.com/club/La-REF/Ref-186



ffe.com/club/La-REF/Ref-187



ffe.com/club/La-REF/Ref-189

Nouveaux outils de formation

La rénovation des plans de formation du cavalier et la parution de chacun des 10 Guides Fédéraux, GF, édités par la FFE ont fait l'objet de présentations dans *La Ref*.

- Nouveau programme des Galops® *Ref 133* p 3, *134* p 7, *135* p 6 & *136* p 23.
- GF Pony Games *Ref 134* p 25
- GF Spectacles Clubs *Ref 134* p 26
- GF Galop® 1 *Ref 135* p 6 & *Ref 136* p 23
- GF Galop® 2 *Ref 139* p 25 & *Ref 142* p 6
- GF Galop® 3 *Ref 150* p 11 & *Ref 161* p 6
- GF Galop® 4 *Ref 161* p 6
- GF TREC *Ref 166* p 11
- GF Galops® Poneys *Ref 173* p 8 & *Ref 174* p 11
- GF Hunter *Ref 181* p 12
- GF Galop 1 nouvelle édition *Ref 186* p 17
- GF Pleine Nature Galops® 1 à 4 *Ref 195* p 18 et *Ref 196* pp 20-21 *Ref 197* p 24 *Ref 199* pp 28-29

A noter aussi :

- Dossier Tous à cheval *Ref 128* Cahier 2
- Dossier Organisateur Journée du Cheval *Ref 169* Cahier 2
- Vidéos Objectif Galop® *Ref 167* p 15 & *Ref 171* p 1
- Dossier Tous aux Galops® *Ref 187* Cahier 2
- Dossier Objectif fidélisation *Ref 189* Cahier 2

Nouvelles pratiques

- Aptitude sport et loisir *Ref 126* p 27
- Bébé cavaliers *Ref 102* pp 20-26 & *Ref 130* p 28
- Chasse à courre *Ref 136* p 41
- Equitation de travail *Ref 114* p 28
- Equitation islandaise *Ref 118* p 17
- Horse-ball *Ref 106* pp 36-37
- Longues rênes *Ref 176* p 17
- Pony-games pour l'UNSS *Ref 107* p 16
- Tir à l'arc à cheval *Ref 153* p 14
- Travail à pied *Ref 135* p 8

Cheval et diversité

De nombreux sujets proposent témoignages, informations et argumentaires sur les thèmes du handicap et de l'insertion désormais identifiés sous le titre Cheval et diversité.

- Accueillir des publics handicapés, *Ref 124* p 10
 - Atelier de lycéens pour retraités dépendants autour du cheval *Ref 160* p 15
 - Randonnée handi-valides du CDE 27 *Ref 161* p 11
 - Tourisme équestre au service du handicap *Ref 173* p 19
 - Rapprochement entre collégiens et police à cheval à Aulnay-sous-Bois *Ref 175* p 6
 - Médiation animale *Ref 197* pp 30-33
 - Accessibilité handicap *Ref 198* p 14
- Et aussi Assises Cheval et différences *Ref 188* pp 6-9

Horizons lointains

- *Ref 122* p 32 : Jacques Robert à La Réunion
- *Ref 129* p 31 : l'équitation outre-mer
- *Ref 137* p 35 : Paul Lanchais au Bénin, au Burkina-Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire
- *Ref 142* p 20 : Emmanuelle Schramm à La Réunion et à Maurice
- *Ref 143* p 14 : Paul Lanchais au Sénégal
- *Ref 154* p 18 : Paul Lanchais au Bénin, au Cameroun et au Togo
- *Ref 163* p 14 : Lagon Equitation Mayotte lauréat du Trophée Generali Sport Responsable
- *Ref 169* p 15 : le Matinik Chouval Show en Martinique
- *Ref 191* p 14 : Véronique Sulfourt en formation BFE Equi-handi et Equi-social en Guadeloupe
- *Ref 191* p 31 : Paul Lanchais au Burkina-Faso, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.
- *Ref 196* p 24 : Tania Mélikian en formation BP JEPS à la Réunion

Haut niveau

- Normandie 2014 : annonce *Ref 158* pp 15 à 19, compte-rendu *Ref 160* Cahier 2
 - Rio 2016 : annonce *Ref 180* Cahier 2, compte-rendu *Ref 183* Cahier 2
 - Bilan olympiade 2007-2008, *Ref 99* Cahier 2
 - Projet pour une olympiade 2009-2012 *Ref 104* pp 8 à 16
 - Bilan olympiade 2013-2016 *Ref 183* pp 22 à 47
- Et aussi la rubrique Cavalier du mois avec 34 rencontres de cavaliers, meneurs et voltigeurs de 9 disciplines.
- Et chaque année, l'album de l'année, en partenariat avec *Grand Prix* depuis 2012.

LE GHN VOUS INVITE

LE GHN SERA PRÉSENT SUR LE SITE DU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL PENDANT L'ENSEMBLE DU GENERALI OPEN DE FRANCE. C'EST L'OCCASION DE VENIR NOUS RENCONTRER SUR NOTRE STAND SITUÉ DANS LA ZONE 6 EN FACE DU PAVILLON FÉDÉRAL. PROGRAMME.



Syndicat professionnel des exploitants de centres équestres, le GHN, groupement hippique national, est également un acteur incontournable en matière de services aux dirigeants pour les accompagner dans la gestion de leur établissement.

vos questions. Pour ce faire, il vous suffit de contacter le GHN, soit par téléphone au 02 54 83 02 02, soit par mail à infos@ghn.com.fr. Vous déterminerez une date et un horaire suivant vos disponibilités et profiterez de l'expertise du GHN.

Services

Découvrez ou redécouvrez les différentes solutions GHN pour vous aider dans la gestion de votre établissement. Les permanents du GHN seront à votre disposition pour vous présenter les différents services proposés et l'appui que nous pouvons vous apporter au quotidien dans la gestion de votre établissement. Service juridique, service salaire, service comptabilité en partenariat avec l'AS Centre Loire, service recouvrement, le GHN est à vos côtés pour vous aider.

Points info

Participez aux Points Infos GHN. Chaque jour, pendant la pause du midi, vous pourrez, sur le stand du GHN, assister à un point d'informations de 20 mn sur un sujet précis en lien avec la gestion de votre établissement. Les thèmes abordés seront par exemple: le rappel de vos obligations en matière de prévoyance et de mutuelle, le choix du statut du conjoint travaillant sur l'établissement, le rappel de vos obligations en lien avec l'accueil de public, etc.

Site web

Parcourez le nouveau site internet du GHN. Celui-ci a été repensé afin d'être plus simple d'utilisation et permettre d'accéder plus rapidement à une information, une actualité, un modèle de document ou à un registre obligatoire.

Rendez-vous

Bénéficiez d'un rendez-vous individuel avec un juriste: vous pourrez convenir d'un RV de 20 mn avec un des juristes du GHN pour poser

Prévention

Procurez-vous les outils GHN en matière de prévention pour vos salariés. Cette année, le GHN vous transmet les outils nécessaires pour mener des actions préventives auprès de vos salariés contre les morsures de tiques. Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé a mis en place le Plan national 2016 de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques.

A cet effet, nous remettons au dirigeant un « kit prévention tique » constitué d'une affiche sur les bons gestes à avoir (affiche à triple destination: vos salariés, vous-même



et vos clients) et d'un tire tique à mettre dans votre trousse de premiers secours. Ainsi, vous aurez en votre possession les éléments nécessaires pour assurer votre obligation de prévention auprès de vos salariés et pour compléter votre registre d'évaluation des risques concernant les risques de zoonoses pour vos salariés. La maladie de Lyme, peut être reconnue comme une maladie professionnelle, il est de votre responsabilité d'effectuer des actions de prévention auprès de vos salariés.

Toute l'équipe du GHN se tient à votre disposition durant les championnats. Nous vous attendons nombreux! – GHN

En savoir plus

Fin juin, retrouvez le programme complet sur www.ghn.com.fr
Contact :
infos@ghn.com.fr
02 54 83 02 02

LE SON DE VOTRE SPECTACLE

LA MUSIQUE EST UN ÉLÉMENT TRÈS IMPORTANT DU SPECTACLE ET DU CARROUSEL. ELLE SUSCITE LES ÉMOTIONS, SOULIGNE LES ACTIONS ET RYTHME LES TEMPS DE LA REPRÉSENTATION.

LA BANDE SON SOULIGNE LE THÈME EN PHASE AVEC LA CHORÉGRAPHIE ET LES IMAGES.



©FFE/EB

Le thème

Pour préparer sa bande son, il faut, en premier lieu, avoir une idée précise du thème de son spectacle ou de son carrousel et savoir quel message sonore on veut faire passer. Bande son et chorégraphie interagissent. Il faut prendre en compte les différents changements de rythme de la chorégraphie. La bande sonore, préparée à l'avance, sert de base au déroulement du spectacle, elle donne des repères pour les actions ou les déplacements.

Rythme et tempo

Dans le cadre d'un carrousel, elle permet de savoir si on est en avance ou en retard sur la chorégraphie à exécuter. Il faut concevoir une première bande son modifiable en fonction des dépla-

cements des artistes ou de la cavalerie, la tester en situation et la finaliser sous forme d'un montage continu.

De plus, la variation des rythmes marque les différentes étapes du scénario, mais il vaut mieux éviter de trop couper la musique. Le rapport entre le tempo de la musique et celui des poneys et chevaux est très important. Si la musique va plus vite que le cheval, on a l'impression qu'il traîne. Un cheval au pas sur une musique enlevée fera un flop. Si le cheval va plus vite que la musique, on a l'impression qu'il vole. Avec un tempo lent, un gros cheval qui galope donnera une impression de légèreté.

Libres de droits

Quand on sait ce qu'on veut faire, il faut créer et / ou réunir les fichiers musiques, chansons et voix. Le plus long est la recherche de

la musique sur internet. Youtube compte une rubrique « *Musique libre pour tous les créateurs.* » Sinon, sur les moteurs de recherche, saisir *Musiques libres de droits.* Attention «libre de droits» veut dire achetable la plupart du temps. Toutefois, il y a des sites avec des musiques gratuites, mais un choix limité, alors que pour quelques euros, on a un beaucoup plus grand choix de musiques. En général, il y a des catégories comme country, jazz, techno... et souvent une fonction recherche où on met ses mots clés. Si l'on achète des CD de musiques libres de droits, il faut conserver la facture.

Le logiciel VLC Media Player permet de lire tous les formats. Dans l'explorateur, faire un clic droit *Ouvrir avec* ou *Lire avec* VLC.

Enregistrements

On peut ajouter à son montage un enregistrement de voix ou une création de musique originale. Pour cela, les logiciels de montage ont une fonction *Enregistrement*, souvent un bouton rouge, qui permet de créer une piste Son. Il faut veiller à l'acoustique du lieu de l'enregistrement qui est importante pour la coloration du son. Il faut enregistrer le morceau assez fort. On pourra toujours baisser le son, mais on ne pourra pas le monter s'il est au maximum.

Si on veut synchroniser vidéos et son, il faut un clap. On tape dans les mains et on pourra caler l'au-

En savoir plus

Le *Guide Fédéral Spectacle Club* vous guide pas à pas sur toutes les étapes de conception et de préparation de votre spectacle. Disponible à la *Boutique FFE.* L'espace *Spectacles* de ffe.com recense actes des Congrès spectacle, tutoriels et vidéos utiles pour monter ses spectacles.

dio et la vidéo sur le même point de départ.

Créer un diaporama Powerpoint pour intégrer une bande son à des images à projeter sur écran.

Montage

Il existe toutes sortes de logiciels de montage audio et vidéo qui permettent de faire le montage de sa bande son. Les gratuits les plus courants sont Audacity et VLC Media Player. Toutefois, il est plutôt conseillé d'utiliser Acoustica MP3 Audio Mixer qui est d'une simplicité de travail étonnante pour un coût d'une trentaine d'euros.

Les étapes sont les suivantes :

1. Mettre dans un dossier les fichiers sélectionnés : musiques, voix, bruitages.
2. Faire le montage en plaçant les bons sons au bon endroit.
3. Ajuster le minutage.

4. Enregistrer le montage terminé en **.sgp** si on veut retravailler le montage, ou en **.MP3** si le montage est définitif.

5. Le sauvegarder pour plus de sécurité.

Le **Diaporama de montage de la bande son** disponible en ligne sur ffe.com dans les Actes du Congrès Spectacles 2016 vous guide pas à pas pour assembler, couper, insérer vos fichiers.

Installation son

Une bande son n'a d'efficacité que si la diffusion est de qualité. Les règles de couverture du son sont mathématiques. Il faut 10 watts par personne. La déperdition est de 3 watts par mètre.

Dans un espace ouvert, il faut 2 enceintes de 1 000 watts minimum par direction. Si l'on a des spectateurs sur 2 côtés, il en faut 4 sur 3 côtés, il en faut 6. Un manège de



40 x 20 m se sonorise avec 4 enceintes de 1 000 watts minimum. On peut disposer les enceintes en couverture de chacun des 4 angles. En cas de réverbération du son, il est parfois préférable d'orienter les enceintes qui sont en bord de piste vers le public qui est de l'autre côté et vice-versa. Il faut toujours un petit retour vers les coulisses. La qualité du son est meilleure si les enceintes sont utilisées au maximum à 60 % de leur puissance.

Jean-Louis Legoux, membre de la commission spectacle

REDEVANCES SACEM ET SPRÉ

LA DIFFUSION DE MUSIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES, QUE CE SOIT LORS DES MANIFESTATIONS OU AU QUOTIDIEN, NÉCESSITE, LORSQU'ELLE N'EST PAS LIBRE DE DROITS, UNE AUTORISATION ET L'ACQUITTEMENT D'UNE REDEVANCE AUPRÈS DE LA SACEM.

A chaque situation son autorisation et sa tarification

La musique peut être diffusée dans tout ou partie de l'établissement, à l'année ou lors d'événements ponctuels. Les tarifs varient en fonction de la situation dans laquelle la musique est diffusée. Lors des spectacles par exemple, il est nécessaire de demander, au moins 15 jours avant la manifestation, l'autorisation « manifestation avec de la musique en fond sonore », le montant de la redevance est d'environ 60 € par jour.

L'ensemble des autorisations et des tarifs applicables sont disponibles sur le site de la SACEM, rubrique « toutes

les autorisations » : <https://clients.sacem.fr/>

Protocole d'accord FFE/SACEM : réduction de 10%

La FFE a signé un protocole d'accord avec la SACEM qui permet à ses adhérents de bénéficier d'une **réduction de 10% sur les tarifs**. Dans toutes vos démarches, mentionnez l'existence de ce protocole d'accord pour bénéficier de ces tarifs préférentiels avec la date de renouvellement de votre cotisation FFE.

Lors d'un événement ponctuel, le fait d'adresser une demande d'autorisation complète à la SACEM *avant la*

date prévue pour diffuser de la musique induit une **réduction automatique de 20% sur les tarifs**. Cette réduction peut se cumuler avec celle de 10% applicable grâce au protocole d'accord FFE/SACEM, on parle alors de « **tarif réduit protocolaire** » dans les brochures SACEM.

Aux différents montants applicables, s'ajoute la Rémunération Équitable que la SACEM doit collecter pour le nom de la Société pour la Perception de la Rémunération Équitable (SPRÉ). Son montant s'élève à 65% du montant HT des tarifs SACEM (92,34 € HT minimum par an).

Pour en savoir plus connectez-vous sur l'**Espace Ressources / Diffusion de musique**.



BFE GTE

LE NOUVEAU BREVET FÉDÉRAL GUIDE TOURISME EQUESTRE, BFE GTE, EST DESTINÉ À FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES CADRES DU TOURISME ÉQUESTRE. PRÉSENTATION.



©Veronica Chevall / E. Miroder

Objectifs BFE GTE

La FFE et les professionnels du Tourisme Équestre ont souhaité la mise en place d'une surqualification dans le domaine de l'encadrement et du développement des activités de tourisme équestre, le BFE GTE.

Sessions

Une première session va bientôt être mise en place. Un test d'entrée sera organisé en octobre 2018 au Parc équestre fédéral. La formation se déroulera pendant l'année scolaire 2018-2019 en quatre fois une semaine, en dehors des vacances scolaires. Les randonnées probatoires se dérouleront entre février et septembre 2019 et l'examen final est prévu en novembre 2019.

Suite à une expérience dans l'enseignement des disciplines équestres et/ou dans l'enseignement de la randonnée équestre, l'accès à ce parcours de formation constitue une évolution. Il peut déboucher sur des emplois exigeant une dimension d'expertise plus affirmée dans la filière Tourisme équestre, visant le développement du potentiel des activités de la structure, existantes ou en projet, ou bien encore la formation des professionnels du tourisme équestre.

Le BFE GTE certifie la capacité à gérer et développer une structure de tourisme équestre - ou un secteur de tourisme équestre - et à former les professionnels du tourisme équestre.

Modules

La formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres de niveau IV minimum, ayant une compétence professionnelle avérée en tourisme équestre. Elle se déroule sur un volume horaire recommandé de 112 heures auxquelles s'ajoute le rapport d'expérience. Elle est composée de trois modules.

Module 1, conduire un projet de tourisme équestre - 28h

Module 2, concevoir, conduire et évaluer des actions de formation dans la spécialité « tourisme équestre » - 42h

Module 3, gérer un établissement spécialisé en tourisme équestre - 42h

d'entretien qui permet de vérifier ses compétences et sa motivation. Un positionnement effectué avant l'entrée en formation permet d'évaluer les acquis afin d'établir un Parcours Individualisé de Formation du stagiaire.

Certification finale

Avant de se présenter à la certification finale le stagiaire conçoit et met en œuvre une randonnée probatoire de 5 jours consécutifs minimum en qualité de guide responsable. Celle-ci est contrôlée par un jury inscrit sur la liste des jurys agréés par FFE Formation.

Le candidat réalise un dossier avec mise en marché et auto-évaluation dont le jury prend connaissance avant l'examen final qui se déroule en 2 phases.

Test d'entrée

Le candidat à la formation prépare un rapport d'expérience professionnelle et présente ses projets lors d'un test d'entrée sous forme

Le candidat présente le ou les produits de tourisme équestre qu'il a conçus et s'en entretient avec le jury. Le candidat tire ensuite au sort, prépare et présente une action de formation en tourisme équestre auprès d'un public adulte en formation.

■ Pas si sauvages !

Les conclusions d'une étude du génome des chevaux mongols de Przewalski sont formelles. Ce ne sont pas les derniers chevaux sauvages de la planète. En fait, ils sont retournés à l'état sauvage, un peu comme les Mustangs américains, mais depuis beaucoup plus longtemps, 5 500 ans environ. Leurs gènes prouvent que ce sont les descendants des chevaux dont on a trouvé les squelettes à Botai au Kazakhstan. En l'état actuel des connaissances, ces chevaux de Botai sont les premiers chevaux domestiqués connus puisque les archéologues ont retrouvé près d'eux harnachements et corrales. Le mystère reste entier sur l'origine de nos chevaux domestiques puisqu'ils n'ont que 2,7% de gènes communs avec ceux de Botai. L'ADN des ossements d'autres sites va-t-il parler ? Source *Revue Science* du 22/2/18.

BFE IPC

LE NOUVEAU BREVET FÉDÉRAL INITIATION PONEY CHEVAL, BFE IPC, S'ADRESSE AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL D'ANIMATION OU D'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES. IL VISE À OPTIMISER LEUR EXPERTISE POUR L'ENCADREMENT DES PUBLICS DÉBUTANTS. PRÉSENTATION.



Chaque année, 150 000 nouveaux cavaliers poussent la porte des clubs afin de s'initier à l'équitation. Parmi eux, la moitié ne se réinscrit pas l'année suivante. L'initiation des primo-pratiquants est donc stratégique pour leur donner le goût et l'envie de poursuivre dans ce sport.

Objectifs

L'objectif du BFE IPC est de valoriser les enseignants détenant cette expertise qui font preuve d'innovation dans leur pratique et dans l'accueil de ce public. Cette formation leur donne les éléments essentiels sur la connaissance des novices, la conception d'un projet, la mise en œuvre des séances et le bilan post-déroulement.

Modules

Organisée par la FFE ou ses organes déconcentrés, assurée par les experts fédéraux de la catégo-

rie Pédagogie, la formation associe des contenus théoriques et pédagogiques comportant un volume horaire de 42 heures minimum réparties en 3 modules : Général, Spécifique enfant et Spécifique adulte.

Ces modules ont pour but de :

- Mieux connaître le public débutant et ses attentes,
- Permettre un meilleur accueil, une meilleure intégration et un encadrement plus performant du débutant,
- Elaborer, conduire et évaluer une action d'initiation équestre pertinente destinée à un public enfant,
- Elaborer, conduire et évaluer une action d'initiation équestre pertinente destinée à un public adulte,
- Développer des produits spécifiques aux débutants, en tenant compte des différents freins à la pratique.

Certification

La certification se passe en une épreuve unique où le candidat présente le rapport d'expérience d'un

projet équestre à destination d'un public novice qu'il a conduit. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Articulation avec le BPJEPS en 4 UC

Dans le cadre du BPJEPS en 4 UC, sont accordées des équivalences prévues dans l'annexe VI-A de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du BP JEPS spécialité « éducateur sportif ». Les titulaires de ce diplôme sont notamment dispensés de l'étude de cas de l'option Initiation Poney Cheval.

En ligne

Les règlements des deux nouveaux BFE IPC et GTE sont en ligne et donnent le détail des conditions de formation et des contenus au programme. A consulter dans l'espace enseignant. Choisir **Formation continue**.

Accès

Le BFE IPC est accessible aux titulaires des diplômes suivants en activités équestres :
DE : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
Titres à finalité professionnelle FFE : BAP, AP, AAE.
CQP CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE

OBJECTIF TRYON



FEI WORLD
EQUESTRIAN GAMES™

LES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX SE RAPPROCHENT! AFIN DE PRÉPARER AU MIEUX CETTE ÉCHÉANCE ET DE NE RIEN LAISSER AU HASARD, LA FFE A ENVOYÉ EN REPÉRAGE LE STAFF FÉDÉRAL DE CONCOURS COMPLET PUIS D'ENDURANCE À TRYON (USA). COMPTE-RENDU.



Photos © FFE

Thierry Touzaint, Martin Denisot et Michel Asseray à Tryon



Le vet gate du test-event d'endurance

Forte de son expérience, l'équipe fédérale d'encadrement technique sait que les grandes victoires sont faites de petits détails. Pour prendre connaissance du site où se dérouleront les épreuves, c'est d'abord le staff du concours complet qui s'est rendu sur place du 5 au 8 avril puis celui de l'endurance qui a traversé l'Atlantique pour découvrir les lieux du 26 au 30 avril.

et un autre hall à construire, mais il reste cinq mois !»

Ce voyage a également été l'occasion pour Martin Denisot de faire le point sur la partie hébergement pour les cavaliers et le staff. « *C'est indispensable d'avoir la réalité du terrain. Une fois sur place nous devons avoir une organisation rôdée afin de ne pas se rajouter du stress inutile et de gagner du temps.*»

falloir des chevaux qui tiennent le coup physiquement» analyse-t-il.

Une course avec beaucoup de dénivelés

Bénédicte Emond Bon, sélectionneur national d'endurance, et Alain Soucasse, coordonnateur de l'endurance et du para-dressage, ont profité d'un test-event d'endurance pour se rendre sur place. Comme en concours complet, la connaissance du terrain est primordiale pour l'endurance. L'objectif en se rendant sur le site en amont pour le staff est donc de prendre connaissance des difficultés techniques de la piste. « *La topographie des boucles du test-event, analyse Alain Soucasse, est très variée avec pas mal de dénivelés positifs et négatifs ce qui implique des chevaux en très bonne condition physique et de vrais pilotes. Le sol est bon, c'est important aussi. Le tracé de cette course est assez proche de celles de Castelsagrat (82) et de Saint-Nicolas de Pelem (22) qui servent de support à la sélection, c'est favorable pour nous.*» La délégation tricolore arrivera donc à Tryon en terrain connu !

Éviter le stress inutile

Martin Denisot, conseiller technique national, chargé de mission pour les Jeux équestres mondiaux, avait déjà effectué une première visite en mai 2017. Il était du déplacement avec Thierry Touzaint, sélectionneur national de concours complet, et Michel Asseray, directeur national adjoint en charge de la discipline, et il a pu constater l'évolution des travaux depuis l'année dernière. « *Certains travaux ont avancé bien sûr mais il en reste encore pas mal à construire. Plusieurs chantiers sont terminés et sont très beaux, notamment le stade de dressage et le hall pour la voltige et le reining. Il manque encore le grand stade de jumping*

Un cross vallonné

C'est à l'occasion d'un CIC 3* organisé sur le site des JEM que Thierry Touzaint et Michel Asseray ont pu découvrir le terrain. « *C'est toujours important de connaître le site où se déroulent les grosses échéances, précise Thierry Touzaint. On ne peut pas se permettre de ne pas savoir où l'on met les pieds, à tous les niveaux. Nous n'avons pas le droit à l'erreur. Nous sommes là pour accompagner les cavaliers et les mettre dans les meilleures conditions possibles.*» Le sélectionneur a ainsi pu évaluer les difficultés techniques du cross : « *Le parcours est très vallonné avec notamment une fin en montée. Il va*



Faire le voyage

Pour ceux qui souhaiteraient aller encourager les Bleus en Caroline du Nord, l'agence Havas propose des formules à la carte pour les supporters. Pour plus de renseignements, contactez le 01 45 28 25 01.

STYLE & ÉQUITATION

LA 3E ÉDITION DU PRINTEMPS STYLE ET EQUITATION ET LES 2 PREMIÈRES ÉTAPES DU NATIONAL STYLE ET EQUITATION SIGNENT LA MOBILISATION FÉDÉRALE GRANDISSANTE POUR PROMOUVOIR LE HUNTER.



© Elisa Roussel

Printemps

Cette nouvelle édition d'une semaine Style & Equitation composée de 3 modules de 2,5 jours a donné du confort aux cavaliers et dans l'organisation des stages de chefs de piste. Malgré les annulations liées à la rhino, les 13 régions étaient présentes avec 233 inscrits et une cinquantaine de juges et chefs de piste inscrits aux les formations.

La formation des chefs de piste a été assurée sur les trois pistes, une club, une amateur, une de style, par Marie Christine de Saint Vaast, Jean Pierre Meneau et Yves Lavarec. Jean Pierre Meneau assurait la formation sur logiciel et la formation des juges était encadrée par Serge Enout et Hervé Louchet d'Albigny qui ont pris l'option de travailler davantage sur l'analyse vidéo pour aguerrir l'œil des juges. Philippe Collin a présenté le nouveau logiciel de résultats.

Intervenants

Pour les stages techniques, de nouveaux intervenants, Céline Bulet, Nicolas Duprez, François Guihard sont venus compléter l'équipe déjà en place composée d'Eric Deyna, Adelyne Wirth, Ronan Hémon, Jacques Robert, Frédéric Moity, Stéphanie Dano et Jean-Louis Colot. Ils ont tous été appréciés pour leurs compétences et leur disponibilité.

Un nouveau thème « entraîneur », encadré par Nathalie Terragnolo a permis aux participants de travailler, en salle et en situation, sur des progressions techniques à la fois du cavalier et du cheval.

Convivialité

Chaque session de stage s'est conclue par une remise de prix suivie d'un forum qui a été l'occasion de nombreux échanges autour de la discipline.

L'ensemble des participants, intervenants, techniciens et entraîneurs de toute la France ont pu partager tout au long de cette semaine des moments éducatifs et riches sur le plan sportif. L'accueil et la disponibilité des permanents FFE mobilisés ont été appréciés par tous.

A noter la présence d'exposants partenaires : Padd, les sculptures en bois flotté de B. Torrent, les étriers Rid Up, Cavaletic, Equiline et Nowkey.

National Style & Equitation

Créé à l'initiative de la FFE, le National Style et Equitation décline l'idée du Grand National au hunter. Il fait étape sur 6 sites alliant l'élégance de la discipline à la qualité des sols et des infrastructures : Angoulême, Compiègne, Cluny, Royan, Vichy, Mâcon et Equita Lyon pour la finale. La prochaine aura lieu à Cluny où de nouveaux cavaliers venus du sud vont pouvoir entrer dans le circuit.

Disputées sur 2 jours avec des épreuves identiques, toutes les étapes sont ouvertes aux cavaliers Amateur 1 et Elite et offrent une qualité de parcours technique intéressante pour cavaliers et chevaux. Le cumul des points qualifie pour la finale.

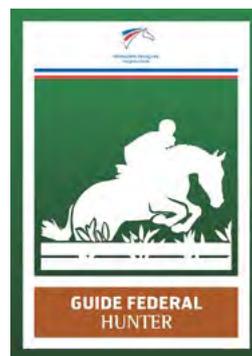
Des partenaires sont très impliqués dans cette aventure : Rid UP, My Groom, Equisense, Jour de Cheval et Equiline avec sa selle hunter.

Etape de Royan

Le rendez-vous du mois d'août à Royan sera l'occasion pour les organisateurs de proposer une petite semaine de hunter. Les nombreuses épreuves pour tous les niveaux seront agrémentées de temps de repos pour permettre de profiter de la plage.

Ce sera aussi l'occasion de présentations avec essais possibles des articles des partenaires du circuit qui seront présents pour répondre à toutes les questions. Il y aura également des « clinics » de spécialistes sur des thèmes comme des études sur le bien-être des chevaux ou sur le confort lié au positionnement du matériel.

Claude Lanchais



Guide Fédéral Hunter

Le *Guide Fédéral Hunter* vient d'être réédité. N'hésitez pas à le conseiller. En vente en ligne à la [Boutique FFE](#).

En savoir plus

Retrouvez le règlement sur ffe.com, page [Disciplines/Hunter](#) et les résultats sur ffe.com, page [Compétitions/Circuits](#) et sur le [Facebook FFE](#).



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

AVIS DE CONCESSION

Directive: 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Ville de Saint-Maur-des-Fossés, Place de l'hôtel de Ville, F - 94100 Saint-maur-des-fossés, courriel : marches.publics@mairie-saint-maur.com

Code NUTS : FR107

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.saint-maur.com/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_SDSnE0P0Nk

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_SDSnE0P0Nk, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation du Centre hippique municipal

Numéro de référence : 18MOD2405

II.1.2) Code CPV principal : 92610000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La Ville confie au délégataire, la gestion et l'exploitation du service public du Centre équestre à titre exclusif pour la durée et selon les conditions et périmètres énoncés au cahier des charges et en respectant les contraintes de service public telles que prévues. Le délégataire s'engage à exploiter, à ses risques et périls, le Centre équestre. Il peut réaliser, sous sa responsabilité propre, les ouvrages et installations nécessaires au fonctionnement du service. Il assurera pour le compte de la Collectivité la réalisation d'investissements de reconstruction et de remise à niveau des équipements et infrastructures et la gestion du service public. Le délégataire perçoit auprès des usagers un prix fixé dans les conditions tarifaires et se rémunère directement auprès des usagers du service dans le respect de la réglementation en vigueur et de la continuité du service public.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 18083333 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

92610000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution : 47, route des Bruyères, lieu-dit " Les Bagaudes ", Marolles en Brie (94440).

II.2.4) Description des prestations : Le Centre hippique s'étend sur 6 ha répartis en une zone de 4.5 ha comprenant les installations et le

parcours de cross et une zone de 1.5 ha servant de parking accessoire lors des concours.

Il dispose d'un parc d'équipements très complet pour ses activités : 3 carrières dont une grande, 3 manèges, un parcours de cross, une butte, plus de 100 boxes, des selleries, trois salles de classes, des bureaux; une salle de restauration scolaire, un club house, 4 logements et un local.

Les principales missions demandées au délégataire sont : - L'organisation des cours d'initiation ainsi que des cours de perfectionnement à la pratique du cheval et du poney; - La mise en place de cours d'initiation à la compétition hippique et préparation des examens fédéraux; - L'ouverture du centre à diverses pratiques équestres; - L'organisation de manifestations et concours hippiques; - La participation aux animations de la Ville; - La mise en oeuvre d'activités d'équitation de loisirs; - Le développement d'actions de promotion; - L'organisation de pensions de propriétaires; - Le développement d'une « école française d'équitation »; - L'organisation de formations professionnelles. - La gestion administrative et financière du service; - La perception des recettes - Le maintien en bon état de fonctionnement des ouvrages; - Les prestations d'entretien, de maintenance et de renouvellement des équipements et de la cavalerie; - Le respect des normes sanitaires et sécuritaires avec tenue d'un journal d'exploitation; - L'exécution et le financement des travaux du grand Manège (Manège A); - L'exécution et le financement de travaux proposés par le délégataire en lien avec son projet d'exploitation.

Dans le cadre de l'article 31 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016, le délégataire devra verser un droit d'entrée d'un montant prévisionnel estimé à 388 531 euro(s) TTC, correspondant à la valeur non amortie, projetée en fin anticipée du contrat, des biens repris par la Ville.

De manière à faciliter le contrôle des engagements souscrits et permettre à la Ville de n'avoir qu'une seule entité juridique comme interlocuteur, le concessionnaire aura pour obligation la création d'une structure dédiée ayant pour objet unique l'exécution du contrat.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous : Qualité du service rendu aux usagers (50 points)

Qualité globale de l'ouvrage constituant le Manège A (30 points)

Les conditions financières d'exécution (20 points)

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 18083333 euros

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La durée de la délégation de service public est fixée à 20 ans (vingt ans) à compter de la date de réception de la notification par le délégataire.

L'exploitation du Centre hippique municipal prendra effet le 1er janvier 2019 après une période de tuilage pour la préparation du service courant de la date de réception de la notification jusqu'au 31 décembre 2018.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : -une lettre de candidature, datée et signée, et le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat pour la délégation de service public citée en objet, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants; en cas de groupement

candidat, la lettre de candidature indiquera la composition du groupement, la forme du groupement ainsi que le nom de l'entreprise mandataire, et sera accompagnée de l'autorisation donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer l'offre de candidature au nom du groupement;

-une présentation du candidat;

-une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée, et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 du Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession, sont exacts;

-Une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail;

-Une copie des certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1 et 2 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession;

- Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait KBis). Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises. Les candidats étrangers devront produire des documents équivalents; Pour les personnes non soumises à l'inscription au registre du commerce (ou équivalent), il sera admis tout autre moyen de preuve justifiant de sa capacité juridique.

A noter: Le candidat ou groupement pourra utiliser les formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (DC1, DC2, ...).

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: -Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations identiques ou similaires à celles objets de la délégation envisagée, et concernant les trois derniers exercices clos;

-Bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble des activités du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation.

- une attestation d'assurances de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois.

Étant précisé que les structures nouvellement créées produiront les éléments disponibles ou, si elles sont dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements ou documents susvisés, tout autre document de nature à justifier de leur capacité économique et financière.

Les structures en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent être admises à présenter une offre dans les mêmes conditions que les structures existantes. Toutefois, elles devront justifier d'un état d'avancement suffisant dans leur création, supérieure au simple projet, en application de la jurisprudence n° 10BX02465, du 13 octobre 2011, Cour administrative d'appel de Nantes.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: -Références pour des contrats ou projets similaires, exécutés ou en cours d'exécution au cours des cinq dernières années et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la concession de service public objet du présent règlement.

Seront précisés pour chaque référence: le nom du client, l'objet du contrat, les missions confiées, le chiffre d'affaire annuel, le montant des investissements le cas échéant réalisés et leur nature réalisés par le candidat, la durée du contrat et sa date d'entrée en vigueur, toute autre information que le candidat jugera utile;

-Déclaration sur l'honneur indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat ou chaque membre du groupement candidat dispose pour la réalisation de prestations dans le domaine objet de la concession ou dans un domaine comparable et/ou toute autre domaine susceptible de démontrer la capacité technique et professionnelle du candidat ou groupement candidat;

-Déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat ou de chaque membre du groupement candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacun des trois derniers exercices (ou depuis la date de création de l'entreprise si celle-ci est inférieure à trois ans);

En application de l'article 19 du décret 2016-89 du 1er février 2016, le candidat peut présenter à l'appui de sa candidature les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, si le candidat démontre qu'il en disposera pendant la durée de l'exécution du contrat. Le tiers doit aussi fournir les documents listés au présent article du règlement de consultation, à l'exception de la lettre de candidature;

-Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 17/07/2018 à 17 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le déroulement de la procédure se fera dans le respect des règles applicables conformément à l'article 9 1° du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession.

Le dossier de consultation est mis à la disposition des candidats manifestant leur intérêt dès la publication de l'Avis de Concession. Les offres seront remises concomitamment à celles des candidatures.

Les candidats devront faire une visite obligatoire du site situé au 47, route des Bruyères, lieu-dit " Les Bagaudes ", Marolles en Brie (94440), sous peine du rejet de leur offre.

Pour prendre rendez-vous, les candidats devront contacter le Service des marchés publics de la Direction de la commande publique, tél : 01.45.11.65.79, mail : marches.publics@mairie-saint-maur.com

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du général de Gaulle Case postale 8630, F - 77008 Melun, Tél : +33 160566630, courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : +33 160566610, adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du général de Gaulle Case postale 8630, F - 77008 Melun, Tél : +33 160566630, courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : +33 160566610, adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

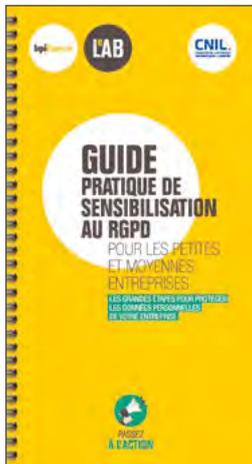
VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du général de Gaulle Case postale 8630, F - 77008 Melun, Tél : +33 160566630, courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : +33 160566610, adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

MISE EN PLACE DU RGPD

LE RGPD, RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES, EST UN TEXTE EUROPÉEN QUI S'APPLIQUE EN FRANCE DEPUIS LE 25 MAI 2018.



Il encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne et a principalement pour but de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser davantage les structures qui traitent leurs données personnelles.

Définition

Les données personnelles sont définies comme toutes informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Il s'agit notamment des nom, prénom, adresse, etc.

Un traitement de données personnelles est défini quant à lui comme toute opération ou tout ensemble d'opérations appliquées à des données ou des ensembles de données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, etc. Dans les établissements équestres, il s'agit principalement du fichier clients, du registre des salariés, et du fichier fournisseurs.

Voici quelques préconisations pour mettre votre structure en conformité avec les règles de protection des données.

1 Recensez vos fichiers

La CNIL propose un modèle de registre permettant de référencer les traitements de données personnelles de la structure, il est nécessaire d'y préciser la finalité du traitement (par exemple: la gestion des activités quotidiennes), les catégories de données utilisées, les personnes ayant accès aux données et la durée de conservation des données en fonction de l'objectif poursuivi incluant la durée d'archivage des anciennes données.

2 Faites le tri dans les données

Pour chaque traitement, il est nécessaire de vérifier que:

- Toutes les données traitées sont néces-

saires à l'activité. Par exemple, il n'est a priori pas nécessaire de connaître le numéro de sécurité sociale de vos clients, c'est une donnée inutile à collecter.

- Les données ne sont pas conservées au-delà de ce qui est nécessaire pour la finalité initiale. Attention à la conservation de coordonnées d'anciens clients qui n'est donc plus nécessaire.
- Seules les personnes habilitées ont accès aux données dont elles ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Par exemple, est-il nécessaire que votre palefrenier ait accès aux informations des clients ?
- Vous ne traitez aucune donnée sensible ou seulement avec l'accord de l'intéressé. Attention notamment aux données médicales.

3 Faites attention aux droits des personnes

Afin de remplir vos obligations, vous devez indiquer dans les formulaires de recueil de données - par exemple, le formulaire d'inscription - les informations obligatoires à destination des personnes concernées :

- La finalité du traitement: dans quel but vous avez besoin des données,
- Ce qui vous autorise à traiter ces données: il peut s'agir du consentement de la personne, de l'exécution d'un contrat, du respect d'une obligation légale qui s'impose à vous, etc.,
- Des personnes qui ont accès aux données, par exemple, le secrétariat,
- De la durée de conservation des données, par exemple: 5 ans après la fin de la relation contractuelle,
- Les modalités selon lesquelles les personnes concernées peuvent exercer leurs droits, par exemple, par un mail, par courrier, etc.,

Vous pouvez trouver sur l'espace **Resources** un modèle de contrat d'inscription qui reprend l'ensemble de ces informations, il est à compléter et à faire signer par vos cavaliers ou leurs parents.

4 Sécurisez vos données

Plusieurs actions doivent être mises en place pour sécuriser vos données: mises à jour des antivirus et logiciels de gestion, changement réguliers des mots de passe et notamment pour l'accès à vos comptes FFE en commençant par utiliser des mots de passe plus complexes. Évitez les mots de passe faciles à deviner tels que votre date de naissance ou quatre fois 0.

Données dites « sensibles »

Certaines données nécessitent une vigilance particulière, elles sont dites « sensibles ». Il s'agit notamment des données médicales et des données qui concernent des mineurs.

En principe, il est interdit de collecter des données sensibles, sauf en cas de consentement explicite des personnes.

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique n'est normalement pas considéré comme une donnée médicale du moment que seule la phrase concernant la non contre-indication à la pratique de l'équitation apparaît. Si le médecin a ajouté une allergie ou une pathologie qui concerne le cavalier, il s'agit de données médicales. Pour information, le certificat médical doit être conservé au moins 10 ans dans l'hypothèse d'un contentieux. Déposez-le en ligne sur la page cavalier FFE pour une conservation par la FFE. Concernant particulièrement les mineurs, les traitements de données ne sont licites que:

- Si le mineur a 16 ans et plus,
- OU si le consentement a été donné ou autorisé explicitement par le titulaire de la responsabilité parentale.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le **Guide pratique de la CNIL**, Commission Nationale Informatique et Libertés, pour la sensibilisation au RGPD pour les petites et moyennes entreprises.



On en parle

au club-house

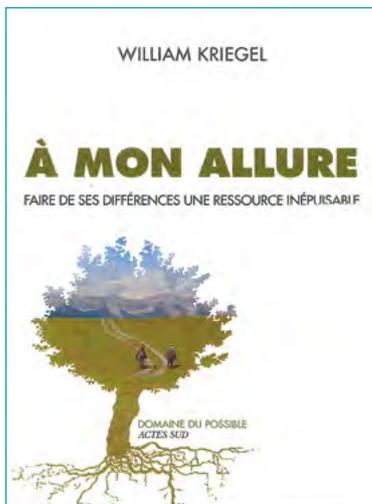
Cheval TV

Cheval TV est accessible sur le site www.chevaltv.fr sur ordinateur, tablette ou mobile. 8 thématiques au programme : sport, FFE, tutoriels de pros, tutoriels équitation, tutoriels cheval et poney, découverte, connaissance et métiers, actualités et des sujets comme les conseils CCE de Karim Laghouag, Le Mag des clubs, des régions ou celui du Grand National FFE – AC Print. Grosse opération prévue pour le Generali Open de France. Abonnement 4,99€ pour les licenciés FFE et 9,99€ pour les non-licenciés.



William Kriegel

Entre parcours initiatique, voyages rocambolesques et grands projets, l'inventeur du Haras de la Cense décrypte la comédie humaine dans *A mon Allure* sous-titré : *Faire de ses différences une ressource inépuisable*. Faisant fi de la chronologie, le fil conducteur rapproche les expériences les plus diverses pour tirer les leçons d'une vie marquée par de grandes aventures. On citera le voyage en moto à travers les déserts du Moyen-Orient avec la bénédiction du roi Fayçal, les arcanes du marché immobilier en France ou le montage de projets de production d'électricité aux Etats-Unis. Et, bien sûr l'aventure française du Haras de la Cense et celle américaine de La Cense Montana, avec des deux côtés de l'Atlantique, la volonté de transmettre

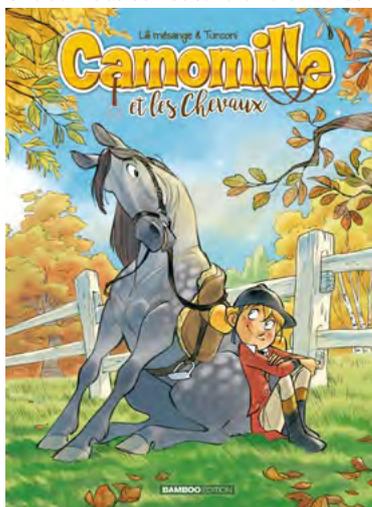


et de partager, à hauteur d'homme, une vision novatrice de la relation avec le cheval. Riche d'enseignements pour celui qui veut voir grand et regarder loin. Editions Actes Sud. 210 pages. 19€.

Camomille

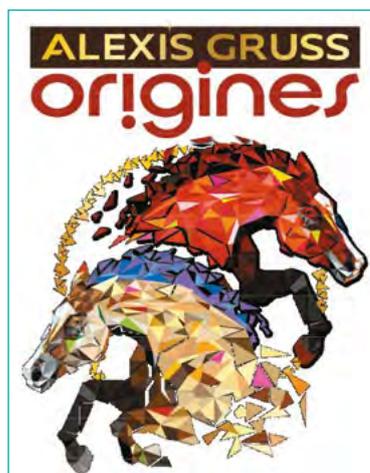
Les Editions Bamboo reprennent la série de bandes dessinées *Camomille et les chevaux*. Les premiers tomes sont réédités avec une nouvelle mise en page. Le tome 6 est totalement inédit.

La série raconte les aventures fantaisistes de Camomille, 10 ans, avec les poneys et les chevaux dans un centre équestre où chacun est caricaturé à loisir. Réti-



cente au départ, Camomille craque pour *Océan* et le cheval devient sa passion. Au fil des pages, des pauses pédagogiques permettent d'apprendre les robes, les races, l'hippologie, etc. 48 pages – 7,50€.

Gruss



Le Parc Alexis Gruss situé à Piolenc près d'Orange ouvre ses portes jusqu'au 31 août. Rendez-vous dans la fraîcheur d'un magnifique domaine de 13 hectares, composé d'arbres centenaires, d'essences rares, entourant un château du XVIIIe siècle. Au programme animations, spectacles, visite des écuries, ateliers découverte... Spectacle *Origines* les mardis et samedis de l'été à 18h. En savoir plus sur : alexis-gruss.com

Equestria

Le festival Equestria se tiendra à l'ombre des arbres bi-centenaires du Haras de Tarbes du 24 au 29 juillet. Au programme, animations, présentations de chevaux et grand spectacle *La Nuit des Créations*. En savoir plus sur festivalequestria.com.

Souriez!

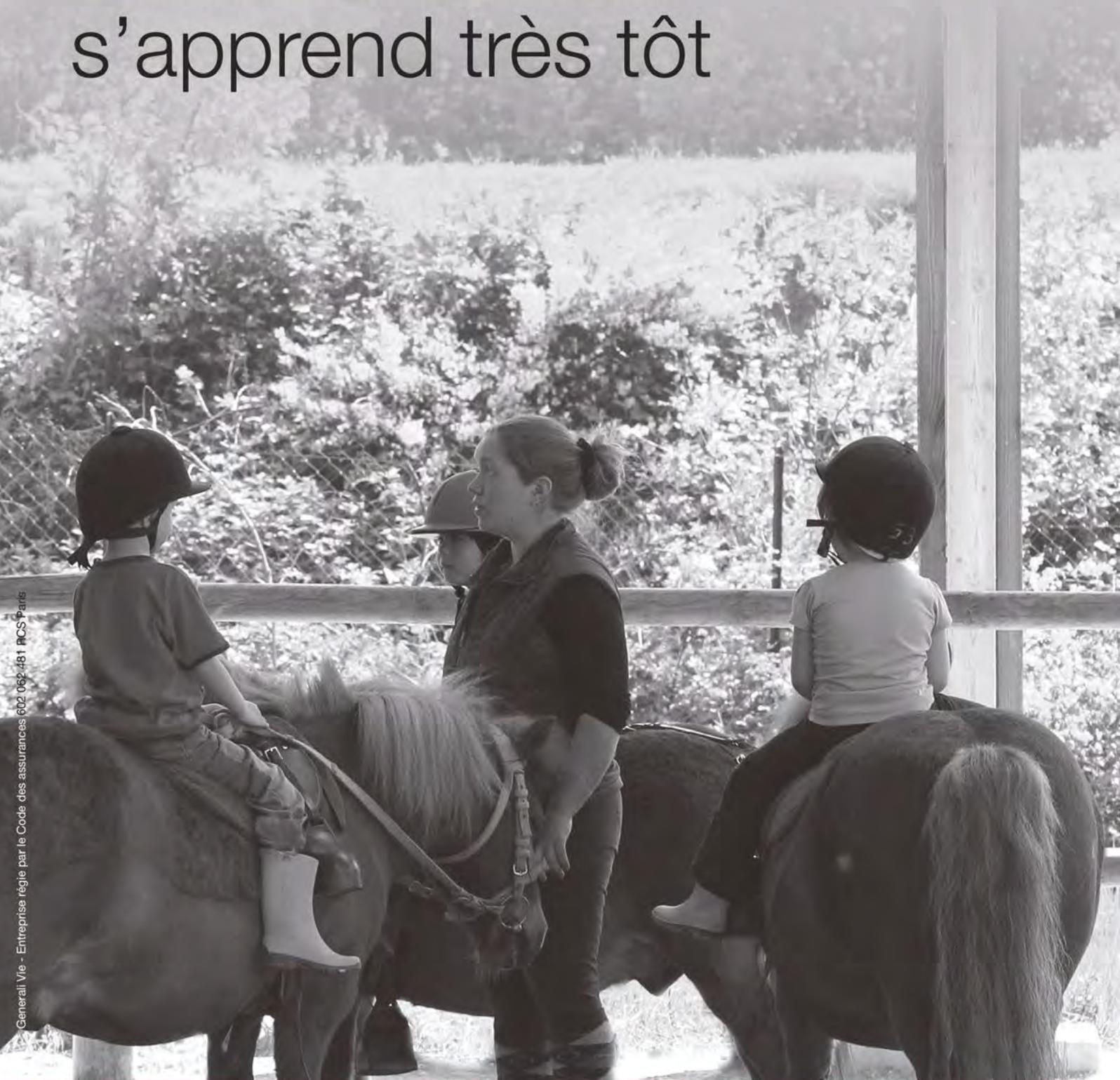
Votre cheval vous appréciera davantage. Selon une étude de Leanne Proops, docteure en psychologie, les chevaux reconnaissent les expressions du visage. Ils les mémoriseraient même et seraient plus aptes à être bienveillants avec les personnes dont ils ont vu une photo souriante ou qui ont arboré un sourire lors de leur première rencontre...

C'est vrai, semble-t-il de tous les animaux et on dit que les corbeaux ont une mémoire d'éléphant pour se souvenir des gens qui ont une dent contre eux...

De quoi conforter l'idée que vous manquez moins à votre chien quand il vous voit en vidéo ! Allez, souriez, même quand vous n'êtes pas filmé !



L'envie d'exceller s'apprend très tôt



Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France.

Être bien assuré, c'est pouvoir se concentrer sur l'apprentissage et la performance.

generali.fr

